



Préavis au Conseil communal

Budget 2020

Municipalité

M. Jean-Pierre Sueur, Syndic

N°13/2019

Préavis adopté par la Municipalité le 7 octobre 2019

RÉSULTAT DU BUDGET 2020 - RÉCAPITULATION	2
ÉTAT DU PERSONNEL COMMUNAL	3
COMMENTAIRES SUR LE BUDGET 2020	4 - 14
COMPTES DE FONCTIONNEMENT	15
1 Administration générale	16 - 18
2 Finances	19 - 20
3 Domaines et bâtiments	21 - 30
4 Travaux	31 - 33
5 Instruction publique et cultes	34 - 36
6 Sécurité publique	37 - 38
7 Sécurité sociale	39
CHARGES ET REVENUS PAR NATURE	40 - 46
PLAN DES INVESTISSEMENTS	47 - 49
SITUATION DES EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	50 - 51
PRÉVISION DES AMORTISSEMENTS	52 - 54
BUDGET 2020 STEP	55 - 58
BUDGET 2020 SDIS LA MEBRE	59 - 65
COMMENTAIRES COMPLÉMENTAIRES	66 - 79

Budget 2020 - Récapitulation

FONCTIONS	BUDGET 2020				BUDGET 2019				COMPTES 2018			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
ADMINISTRATION GENERALE	5'892'650.00	10.943	120'000.00	0.226	5'580'650.00	10.358	190'300.00	0.366	5'241'803.31	10.383	102'234.30	0.201
FINANCES	15'028'376.00	27.909	43'674'359.00	82.134	15'240'887.00	28.288	43'153'499.00	83.096	14'469'482.77	28.661	41'236'223.36	80.985
DOMAINES ET BATIMENTS	9'069'715.00	16.843	3'421'010.00	6.434	7'794'580.00	14.467	3'010'530.00	5.797	8'344'065.11	16.528	3'757'682.42	7.380
TRAVAUX	8'027'687.00	14.908	4'349'677.00	8.180	8'180'120.00	15.183	3'900'580.00	7.511	6'896'417.39	13.660	3'702'692.71	7.272
INSTRUCTION PUBLIQUE	1'851'820.00	3.439	232'700.00	0.438	1'806'260.00	3.352	226'000.00	0.435	1'594'147.58	3.158	226'156.35	0.444
SECURITE PUBLIQUE	2'916'187.00	5.416	225'000.00	0.423	2'807'425.00	5.211	222'500.00	0.428	2'695'323.60	5.339	249'514.33	0.490
SECURITE SOCIALE	11'061'840.00	20.543	1'152'081.00	2.167	12'468'489.00	23.142	1'228'570.00	2.366	11'243'822.50	22.272	1'643'625.35	3.228
	53'848'275.00	100.00	53'174'827.00	100.00	53'878'411.00	100.00	51'931'979.00	100.00	50'485'062.26	100.00	50'918'128.82	100.00
EXCEDENT REVENUS / CHARGES			673'448.00				1'946'432.00		433'066.56			
	53'848'275.00		53'848'275.00		53'878'411.00		53'878'411.00		50'918'128.82		50'918'128.82	

ÉTAT DU PERSONNEL COMMUNAL EN UNITÉ ET EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

Désignation	Budget 2020		Effectif 2019 au 31.12	
	En unité	En ETP	En unité	En ETP
Administration générale	12	9.150	12	9.130
Secrétariat municipal	2	2.000	2	2.000
+ un archiviste à l'heure	1) 1	0.150	1	0.130
Finances et informatique	3	2.300	3	2.300
Ressources humaines	1	0.800	1	0.800
+ deux apprentis	2	2.000	2	2.000
Jeunesse et loisirs	3	1.900	3	1.900
Domaines et bâtiments	40	30.420	35	25.860
Espaces verts et déchets	2) 3) 8	7.800	6	5.800
Bâtiments	4) 5) 6) 7) 25	20.070	22	17.510
+ deux apprentis	2	2.000	2	2.000
+ cinq surveillants de bain à l'heure	5	0.550	5	0.550
Travaux	24	19.256	23	18.656
Urbanisme et Développement durable	8) 5	3.900	4	3.300
Travaux et infrastructures	15	13.300	15	13.300
Déchèterie	2	1.800	2	1.800
+ deux surveillants auxiliaires à l'heure	2	0.256	2	0.256
Instruction publique	11	3.355	11	3.355
Médiathèque	3	1.850	3	1.850
Temples et cultes	2	0.450	2	0.450
+ trois surveillants (devoirs surveillés) à l'heure	3	0.240	3	0.240
+ trois surveillantes réfectoire scolaire à l'heure	3	0.815	3	0.815
Sécurité publique	13	8.740	13	8.540
Police administrative	4	3.600	4	3.600
+ quatre patrouilleurs et une mycologue à l'heure	5	1.540	5	1.540
Service communal de la population	9) 4	3.600	4	3.400
Total	100	70.922	94	65.542
Variation 2019/2020	6	5.380	-2	0.309

Renseignements complémentaires

- 1) Augmentation des heures de l'archiviste en raison des travaux programmés en 2020
- 2) Engagement d'un paysagiste à 100% (transfert du SEBA au SEDE) pour l'entretien des espaces verts aux alentours des collèges
- 3) Engagement d'un stagiaire 1er emploi à 100% pour la gestion des questions environnementales de la commune
- 4) Création d'un poste de chef de Service des bâtiments à 100%
- 5) Création d'un poste de secrétariat à 50% pour le Service des bâtiments
- 6) Engagement dès la fin de l'année d'un adjoint au chef de service à 100% en prévision du départ à la retraite au printemps 2021 de l'adjoint actuel.
- 7) Réévaluation du taux d'activité de deux AGEX auxiliaires +5%
- 8) Engagement d'un collaborateur à 60% pour la police des constructions
- 9) Renforcement du service en lien avec l'augmentation de la population

**COMMENTAIRES SUR LE
BUDGET 2020**

Comptes de fonctionnement

Introduction

Le budget 2020 présente un excédent de charges de CHF 673'448.-. Ce 4^e budget déficitaire consécutif intègre les effets de la mise en œuvre de la RIE III vaudoise (diminution de la fiscalité des entreprises et prestations sociales supplémentaires) mais dégage toutefois une marge d'autofinancement positive de CHF 3'623'346.-. Cette dernière vise, conformément à la politique de la Municipalité, à autofinancer le plus possible nos investissements prévus en 2020. Les prévisions d'emprunt sont de CHF 5 millions, ce qui porterait notre dette de CHF 65 millions au 30 septembre 2019 à CHF 70 millions fin 2020.

Les années 2010 à 2019 ont été marquées par les importants investissements consentis par notre Commune (CHF 97 millions) afin d'adapter les infrastructures à la progression de la population. Après d'importants projets (construction du Collège du Rionzi, rénovation du Centre sportif du Mottier E et F, construction d'un terrain de football et multisport synthétiques au Châtaignier), l'année 2020 reste dans la continuité en matière d'investissements budgétisés pour un montant total de CHF 8.5 millions. Cependant, l'état de notre dette et notre marge d'autofinancement prévisionnelle indiquent que ces investissements peuvent encore être financés en restant dans le cadre des limites de notre plafond d'endettement actuel de CHF 100 millions.

Comme chaque année, les comptes de fonctionnement ont fait l'objet de toute l'attention de la Municipalité afin de modérer l'augmentation des charges qui suivent l'accroissement de notre population. Les commentaires des comptes, précédés d'un astérisque, se trouvent directement après chaque dicastère. A signaler en particulier : la progression des charges de péréquation sur lesquelles la Municipalité n'exerce aucun contrôle ; le soutien aux activités communales en liaison avec l'école, les jeunes et la culture ; l'augmentation des charges liées aux transports publics ; la poursuite des travaux d'entretien de nos bâtiments communaux et de notre réseau routier ; la poursuite du soutien à l'accueil parascolaire, à nos garderies publiques et aux parents plaçant leurs enfants dans nos garderies privées. Sur le plan des revenus, la Municipalité a tenu compte des avis de prudence et des recommandations communiqués par l'Etat. Le taux d'imposition a été adapté à 73.5% et une progression de 3% de nouveaux contribuables prévus en 2020 a été ajoutée aux impôts sur le revenu et la fortune.

Les informations et commentaires qui suivent, complètent ce bref résumé de la situation.

Résultat du compte de fonctionnement

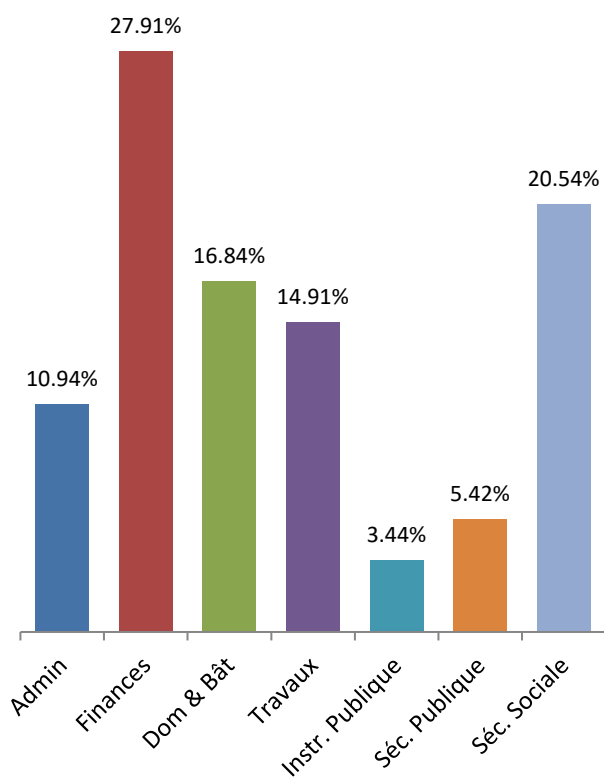
	Budget 2020	Budget 2019	Ecart en CHF	En %
Revenus	53'174'827.00	51'931'979.00	+1'242'848.00	+2.39
Prélèvements fonds et financements spéciaux	-1'774'977.00	-1'305'980.00		
Ecritures internes	-1'439'290.00	-1'456'790.00		
Revenus épurés *	49'960'560.00	49'169'209.00	+791'351.00	+1.61
Charges	53'848'275.00	53'878'411.00	-30'136.00	-0.06
Amortissements	-4'823'971.00	-4'965'165.00		
Attributions fonds et financements spéciaux	-1'247'800.00	-788'900.00		
Ecritures internes	-1'439'290.00	-1'456'790.00		
Charges épurées *	46'337'214.00	46'667'556.00	-330'342.00	-0.71
Excédent de revenus (-) / charges	673'448.00	1'946'432.00	-1'272'984.00	

* Revenus et charges avec effets sur les liquidités

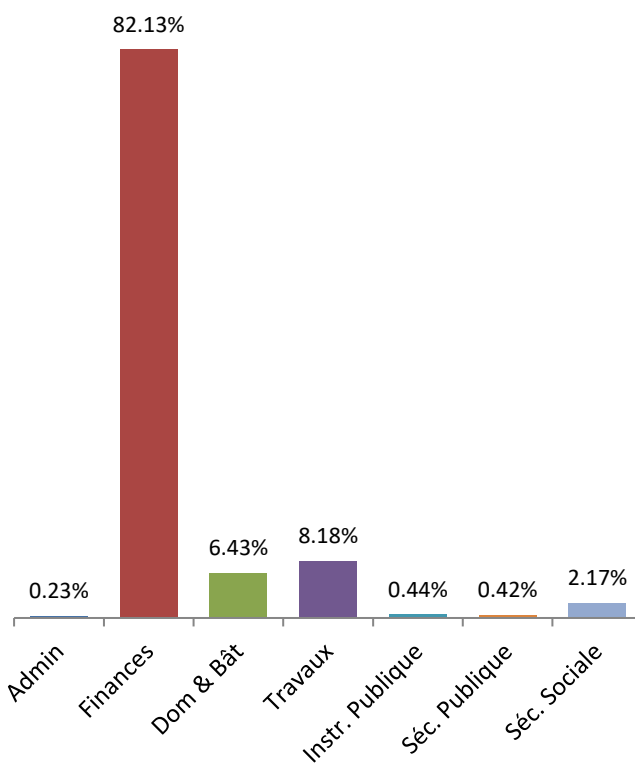
Résultat par fonction

Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Ecart	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	En CHF	En %
Administration	5'892'650.00	120'000.00	5'580'650.00	190'300.00	382'300.00	7.09
Finances	15'028'376.00	43'674'359.00	15'240'887.00	43'153'499.00	-733'371.00	2.63
Dom. & bâtiments	9'069'715.00	3'421'010.00	7'794'580.00	3'010'530.00	864'655.00	18.07
Travaux	8'027'687.00	4'349'677.00	8'180'120.00	3'900'580.00	-601'530.00	-14.06
Instruction publique	1'851'820.00	232'700.00	1'806'260.00	226'000.00	38'860.00	2.46
Sécurité publique	2'916'187.00	225'000.00	2'807'425.00	222'500.00	106'262.00	4.11
Sécurité sociale	11'061'840.00	1'152'081.00	12'468'489.00	1'228'570.00	-1'330'160.00	-11.83
Totaux	53'848'275.00	53'174'827.00	53'878'411.00	51'931'979.00	-1'272'984.00	
Excédent		673'448.00		1'946'432.00	-1'272'984.00	
	53'848'275.00	53'848'275.00	53'878'411.00	53'878'411.00		

Budget 2020 - Charges par fonction



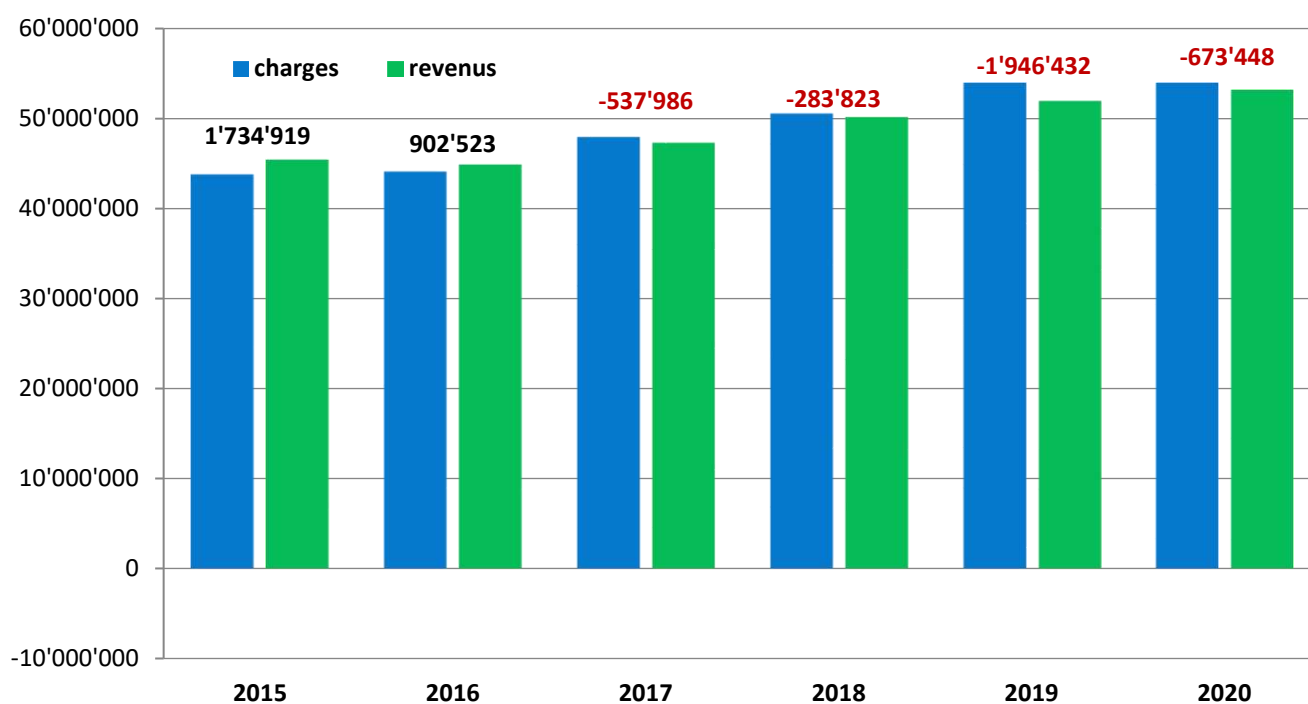
Budget 2020 - Revenus par fonction



Résultat par nature

Compte	Désignation	Budget 2020	Budget 2019	Ecart en CHF	En %
Charges par nature					
30	Autorités et personnel	8'514'975.00	7'837'250.00	677'725.00	8.65
31	Biens, services, marchandises	9'723'450.00	9'761'970.00	-38'520.00	-0.39
32	Intérêts passifs	621'000.00	820'000.00	-199'000.00	-24.27
33	Amortissements	5'143'971.00	5'265'165.00	-121'194.00	-2.30
35	Rbts et subv. collectivités	25'414'689.00	25'633'721.00	-219'032.00	-0.85
36	Aides et subventions	1'743'100.00	2'314'615.00	-571'515.00	-24.69
38	Attributions aux fonds spéciaux	1'247'800.00	788'900.00	458'900.00	58.17
39	Imputations internes	1'439'290.00	1'456'790.00	-17'500.00	-1.20
3	Charges	53'848'275.00	53'878'411.00	-30'136.00	-0.06
Revenus par nature					
40	Impôts	36'106'000.00	36'246'100.00	-140'100.00	-0.39
41	Patentes, concessions	331'000.00	325'900.00	5'100.00	1.56
42	Revenus du patrimoine	1'228'440.00	1'244'040.00	-15'600.00	-1.25
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	3'332'280.00	2'980'500.00	351'780.00	11.80
44	Parts à des recettes cantonales	657'000.00	654'000.00	3'000.00	0.46
45	Participations et rbts collectivités	8'124'340.00	7'546'969.00	577'371.00	7.65
46	Autres participations et subventions	181'500.00	171'700.00	9'800.00	5.71
48	Prélèvements sur fonds spéciaux	1'774'977.00	1'305'980.00	468'997.00	35.91
49	Imputations internes	1'439'290.00	1'456'790.00	-17'500.00	-1.20
4	Revenus	53'174'827.00	51'931'979.00	1'242'848.00	2.39

Comparaison charges/revenus et résultats budget période 2015-2020



Charges de fonctionnement

Les écarts principaux entre le budget 2020 et le budget 2019, relatifs aux comptes par nature, sont évoqués ci-dessous. Les commentaires des dicastères en fin de brochure renseignent de manière plus détaillée.

30 Autorités et personnel

300	Autorités et commissions	CHF	3'210.00
301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	464'470.00
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	CHF	-12'000.00
303	Assurances sociales	CHF	77'600.00
304	Caisse de pensions et prévoyance	CHF	60'355.00
305	Assurance accidents et maladie	CHF	25'500.00
306	Indemnisation et remboursement de frais	CHF	19'590.00
308	Personnel intérimaire	CHF	40'000.00
309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	<u>-1'000.00</u>
Total		CHF	677'725.00

Les charges salariales évoluent de manière marquée avec une progression de plus de CHF 677'725.- (+8.65%). Les ETP supplémentaires entre les budgets 2020 et 2019 se montent ainsi à 5.38 (Administration +0.02, Espaces verts +2.0, Bâtiments +2.56, Aménagement du territoire +0.6 et Service de la population +0.2). Ce montant prend également en compte l'adaptation des traitements au coût de la vie (+1%) et les évolutions en lien avec la grille salariale (+0.5%). Les charges salariales du personnel intérimaire (308) connaissent une hausse importante par rapport au budget 2019, avec une variation de CHF 40'000.-. Ce montant est prévu pour pallier aux absences maladie/accident des agents d'exploitation des bâtiments, montant couvert en partie par notre assurance.

31 Biens, services, marchandises

310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	-60'600.00
311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	232'000.00
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	-117'700.00
313	Autres fournitures et marchandises	CHF	-28'200.00
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	248'000.00
315	Entretien d'objets mobilier et d'installations techniques	CHF	6'300.00
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	0.00
317	Réception et manifestations	CHF	14'000.00
318	Honoraires et prestations de services	CHF	-312'420.00
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	CHF	<u>-19'900.00</u>
Total		CHF	-38'520.00

La Municipalité procède à un contrôle strict de la progression des charges de biens, services et marchandises. La diminution de 0.39% par rapport au budget 2019 concerne essentiellement les achats d'eau et d'énergie, les fournitures et marchandises ainsi que les frais d'étude et prestations de services. Dans la continuité des exercices précédents, l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, routes, places publiques, etc.) doit être le plus régulier possible au risque de devoir entreprendre des travaux plus importants par la suite. Les services techniques gèrent un plan d'entretien par ordre de priorités.

32 Intérêts passifs

321	Intérêts des dettes à court terme	CHF	0.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	CHF	-179'000.00
329	Intérêts rémunérateurs sur impôts	CHF	<u>-20'000.00</u>
Total		CHF	-199'000.00

La baisse des taux continue de marquer l'évolution des charges d'intérêts de la Commune. Malgré un endettement qui progresse, les intérêts passifs diminuent. Ainsi, un emprunt dont le taux est relativement élevé (2.16%) arrivera à échéance en 2020 et sera renouvelé aux conditions favorables prévalant actuellement. La Municipalité continue de lisser les échéances d'emprunts dans le temps afin d'éviter qu'une future remontée des taux ne précipite trop brusquement les charges d'intérêts et les finances communales. Malgré les taux historiquement bas, un taux moyen de 1.2% est pris en compte pour le calcul des nouveaux emprunts.

33 Amortissements

330	Amortissements du patrimoine financier	CHF	20'000.00
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	-141'194.00
Total		CHF	-121'194.00

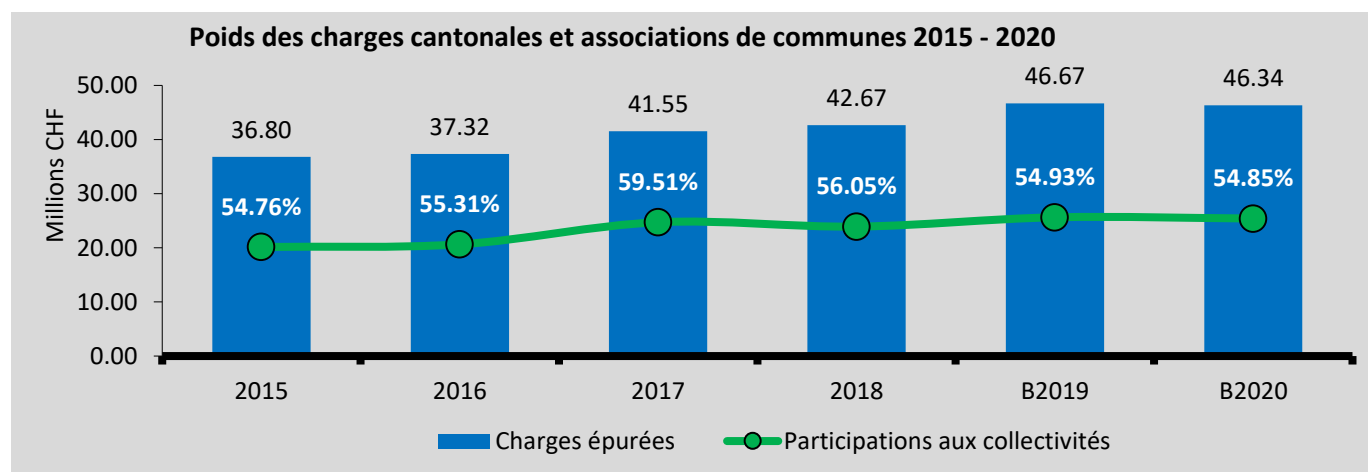
Les charges d'amortissements se calculent en fonction de la durée de vie des biens. Cette dernière est par ailleurs précisée lors de chaque préavis déposé au Conseil communal. La variation des amortissements dépend donc des préavis nouvellement bouclés et de ceux entièrement amortis. La progression des amortissements entre le budget 2020 et le budget 2019 est de 2.3%.

35 Remb., particip. et subv. à des collectivités

351	Canton	CHF	-396'661.00
352	Communes et associations de communes	CHF	177'629.00
Total		CHF	-219'032.00

Cette rubrique est composée pour l'essentiel de nos participations aux charges de péréquation ainsi qu'aux associations intercommunales (Police, SDIS, CISTEP et ORPC) mais également à la couverture du déficit des transports publics et du Centre sportif de Malley (CSM). Ce sont des charges sur lesquelles la Municipalité ne peut avoir que peu d'influence. Si notre participation aux associations intercommunales progresse dans le domaine pré et parascolaire, l'augmentation la plus marquée par rapport aux comptes 2018 reste la péréquation intercommunale, qui correspond à un fonds de solidarité entre les différentes communes du canton. Elle est alimentée en fonction de la capacité contributive des communes. La variation la plus importante est la modification du système de subvention aux parents utilisateurs des garderies privées. Les chiffres portés au budget 2020 ressortent des éléments communiqués par l'Etat de Vaud début octobre 2019.

Compte	Désignation	Budget 2020	Budget 2019	Ecart en CHF	En %
Participations et subventions à des collectivités publiques					
351	Canton	10'466'968.00	10'863'629.00	-396'661.00	-3.65
352	Communes et associations	14'947'721.00	14'770'092.00	177'629.00	1.20
Participation totale		25'414'689.00	25'633'721.00	-219'032.00	-0.85
En % des charges épurées		54.85%	54.93%		



Evolution de la participation communale aux péréquations							
Soldes nets	Acomptes	Acomptes	Ecart B20/B19		décompte	Ecart B20/C18	
	2020	2019	En CHF	En %	2018	En CHF	En %
Facture sociale	8'009'040	8'378'191	-369'151	-4.41	7'235'477	773'563	10.69
Péréquation	2'170'242	2'339'513	-169'271	-7.24	2'033'113	137'129	6.74
Réforme policière	1'261'047	1'219'515	41'532	3.41	1'260'693	354	0.03
Total	11'440'329	11'937'219	-496'890	-4.16	10'529'283	911'046	8.65

36 Aides et subventions

365	Aides, subventions à des institutions privées	CHF	-739'735.00
366	Aides individuelles	CHF	<u>168'220.00</u>
Total		CHF	-571'515.00

Soutien aux parents d'élèves de l'EMML, maintien de l'offre bus scolaire et abonnements Mobilis et prise en charge supplémentaire des frais de camps et sorties scolaires. L'importante diminution de ce poste concerne la reprise par l'Etat de la participation des communes à l'aide et soins à domicile (AVASAD).

38 Attributions aux fonds et financements spéciaux

380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	458'900.00
381	Attributions aux financements spéciaux	CHF	<u>0.00</u>
Total		CHF	458'900.00

Les travaux de réparations/rénovations concernant les comptes ...3141.xx « Réparations programmées du bâtiment » d'un montant supérieur à CHF 50'000.- sont amortis par un prélèvement au fonds de réserve « entretien bâtiments et domaines ». Par conséquent, afin de ne pas réduire « comptablement » les charges ordinaires du budget, l'équivalent de la somme de ces travaux fait l'objet d'une attribution au fonds de réserve.

Revenus de fonctionnement

Les écarts principaux entre le budget 2020 et le budget 2019, relatifs aux comptes par nature, sont évoqués ci-dessous. Les commentaires des dicastères en fin de brochure renseignent de manière plus détaillée.

40 Impôts

400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	CHF	-80'000.00
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	CHF	-110'000.00
402	Impôt foncier	CHF	250'000.00
404	Droits de mutation	CHF	-150'000.00
405	Impôts sur les successions et donations	CHF	-50'000.00
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	CHF	<u>-100.00</u>
Total		CHF	-140'100.00

Lors de l'élaboration du budget 2020, les recettes fiscales ont été estimées en fonction du résultat des comptes 2018 auxquels nous avons ajouté une progression de 3% pour nouveaux contribuables. Nous avons également contrôlé notre évaluation en tenant compte de la moyenne des rentrées fiscales des cinq dernières années (moyenne adaptée à un taux d'imposition de **73.5%**), les acomptes 2019 facturés en décembre 2018 auxquels nous avons ajouté les ajustements effectués jusqu'au 31 août 2019 ont également servi de base de comparaison. Les rendements des personnes morales de la période comptable 2018 ont été adaptés aux nouveaux taux d'imposition de la RIEIII vaudoise. Ainsi, de manière générale, une diminution de CHF 140'100.- (-0.39%) de recettes fiscales en 2020 par rapport au budget 2019 et une augmentation de 1.59 millions (+4.62%) de francs par rapport aux comptes 2018 est attendue, pour un total de 36.10 millions de francs.

	Budget	Budget	Ecart B20/B19		Comptes	Ecart B20/C18	
	2020	2019	En CHF	En %	2018	En CHF	En %
PP - revenu	24'450'000.00	24'200'000.00	+250'000.00	+1.03	23'370'395.04	+1'079'604.96	+4.62
PP - fortune	4'210'000.00	4'170'000.00	+40'000.00	+0.96	3'385'862.23	+824'137.77	+24.34
Impôt à la source	400'000.00	830'000.00	-430'000.00	-51.81	375'002.01	+24'997.99	+6.67
Impôt spécial étrangers	460'000.00	400'000.00	+60'000.00	+15.00	470'446.05	-10'446.05	-2.22
PM - bénéfice	1'100'000.00	1'800'000.00	-700'000.00	-38.89	2'224'686.85	-1'124'686.85	-50.55
PM - capital	700'000.00	140'000.00	+560'000.00	+400.00	359'796.05	+340'203.95	+94.55
PM - impôt immeubles	200'000.00	170'000.00	+30'000.00	+17.65	346'593.80	-146'593.80	-42.30
Impôt foncier	2'950'000.00	2'700'000.00	+250'000.00	+9.26	2'894'792.85	+55'207.15	+1.91
Droits de mutation	1'200'000.00	1'350'000.00	-150'000.00	-11.11	898'427.70	+301'572.30	+33.57
Successions, donations	400'000.00	450'000.00	-50'000.00	-11.11	151'110.60	+248'889.40	+164.71
Impôt sur les chiens	36'000.00	36'000.00	0.00	0.00	33'750.00	+2'250.00	+6.67
Taxes tombolas et lotos	0.00	100.00	-100.00	-100.00	120.00	-120.00	-100.00
Recettes fiscales	36'106'000.00	36'246'100.00	-140'100.00	-0.39	34'510'983.18	+1'595'016.82	+4.62

41 Patentes, concessions

410	Patentes	CHF	5'100.00
411	Concessions	CHF	0.00
Total		CHF	5'100.00

42 Revenus du patrimoine

422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	CHF	15'000.00
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	CHF	-3'600.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	CHF	-27'000.00
Total		CHF	-15'600.00

Cette rubrique est composée des intérêts de retard sur impôts, des dividendes sur les participations de la Commune, des locations immobilières, des recettes des parkings (macarons de stationnement), des redevances et des concessions au cimetière. Les recettes ont été revues à la baisse, notamment par la perte des rentrées de location concernant la cantine du Châtaignier, vouée à la démolition.

43 Taxes, émoluments, produits des ventes

431	Emoluments	CHF	8'500.00
433	Ecolage	CHF	-1'300.00
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	CHF	340'000.00
435	Ventes et prestations de services	CHF	-820.00
436	Remboursements de tiers	CHF	400.00
437	Amendes	CHF	5'000.00
Total		CHF	351'780.00

Cette rubrique enregistre les différents émoluments perçus par l'administration, les taxes prélevées pour financer, d'une part, certaines politiques publiques comme la gestion des déchets, l'assainissement des eaux et le raccordement des nouvelles constructions aux réseaux, et d'autre part, les prestations assurées par la Commune et refacturées à des tiers. Par rapport au budget 2019, cette rubrique prévoit une augmentation de 11.8%, soit CHF 351'780.-. Cette hausse s'explique principalement par l'entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2019 de la taxe pour le développement durable (CHF 300'000.-), prélevée sur la consommation d'électricité des particuliers.

44 Parts à des recettes cantonales

441	Parts à des recettes cantonales	CHF	<u>3'000.00</u>
Total		CHF	3'000.00

45 Participations et remboursements des collectivités

451	Canton	CHF	298'500.00
452	Communes et associations de communes	CHF	<u>278'871.00</u>
Total		CHF	577'371.00

Cette rubrique enregistre l'ensemble des subventions cantonales et fédérales perçues par la Commune, ainsi que la refacturation de charges aux associations intercommunales et le retour de la péréquation directe. Le principal revenu de cette rubrique concerne la rétrocession de la péréquation directe. Cette dernière s'élève à CHF 3'930'642.- contre CHF 3'636'364.- au budget 2019. Cette rubrique enregistre également la compensation cantonale de CHF 291'000.- concernant l'entrée en vigueur de la RIE III.

46 Autres participations et subventions

465	Participations et subventions de tiers	CHF	<u>9'800.00</u>
Total		CHF	9'800.00

48 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

480	Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	522'900.00
481	Prélèvement sur les financements spéciaux	CHF	<u>-53'903.00</u>
Total		CHF	468'997.00

Cette rubrique comprend notamment les prélèvements de CHF 28'900.- sur le Fonds de réserve ordures-déchets, et de CHF 94'277.- sur le Fonds de réserve égouts-épuration, dans le but d'équilibrer les comptes de ces chapitres soumis au principe d'équivalence.

Investissements

Les dépenses d'investissement à financer en 2020 sont réparties ainsi :

Investissements du patrimoine administratif		
Ouvrage de génie civil (routes)	CHF	3'575'000.00
Ouvrage d'assainissement (collecteurs)	CHF	2'920'000.00
Véhicules	CHF	150'000.00
Déchets	CHF	200'000.00
Installations sportives	CHF	200'000.00
Bâtiments et constructions	CHF	1'250'000.00
Autres investissements	CHF	200'000.00
total	CHF	8'495'000.00

Les comptes d'investissements du patrimoine administratif sont détaillés en fin de brochure.

Financement

Le budget 2020 prévoit une marge d'autofinancement positive de CHF 3'623'346.-. Un bon niveau d'autofinancement permet tout d'abord de financer le fonctionnement annuel, puis de couvrir tout ou partie des dépenses d'investissements et finalement de procéder au remboursement de la dette.

Le besoin en trésorerie sera couvert en premier lieu par les liquidités courantes et par le renouvellement d'emprunts de CHF 4 millions et CHF 10 millions, échus respectivement en janvier et juin 2020. Pour le solde, il sera nécessaire de faire appel à de nouveaux emprunts, et donc d'augmenter le niveau d'endettement.

	Budget 2020	Budget 2019
Résultat du compte de fonctionnement / excédent de charges (-)	-673'448.00	-1'946'432.00
+ Charges sans influence sur les liquidités		
33 Amortissements	4'823'971.00	4'965'165.00
38 Attributions fonds/financements spéciaux	1'247'800.00	788'900.00
39 Imputations internes	1'439'290.00	1'456'790.00
- Revenus sans influence sur les liquidités		
48 Prélèvements fonds/financements spéciaux	-1'774'977.00	-1'305'980.00
49 Imputations internes	-1'439'290.00	-1'456'790.00
Marge d'autofinancement / insuffisance (-)	3'623'346.00	2'501'653.00
Investissements		
Dépenses d'investissements	-8'495'000.00	-8'800'000.00
Produits de désinvestissements	0.00	0.00
Flux des activités d'investissement	-8'495'000.00	-8'800'000.00
Financement		
Remboursement(s) d'emprunt(s)	-14'000'000.00	-10'000'000.00
Renouvellement(s) d'emprunt(s)	14'000'000.00	10'000'000.00
Flux des activités de financement	0.00	0.00
Sortie de fonds prévisible / insuffisance (-)	-4'871'654.00	-6'298'347.00

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DU MONT-SUR-LAUSANNE

- Vu le préavis No 13/2019 de la Municipalité du 7 octobre 2019 ;
- Oui le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'adopter le budget de l'année 2020 tel que présenté.

Au nom de la Municipalité


Le syndic
Jean-Pierre Sueur




Le secrétaire
Sébastien Varrin

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	5'892'650.00	120'000.00	5'580'650.00	190'300.00	5'241'803.31	102'234.30
101	Conseil communal	87'000.00	-	86'000.00	-	78'078.15	-
3003.00	Rétribution des autorités	43'000.00		43'000.00		37'510.00	
3069.01	Indemnités Bureau et scrutins	38'000.00		37'000.00		35'895.55	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	4'000.00		4'000.00		3'771.65	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	2'000.00		2'000.00		900.95	
102	Municipalité	390'000.00	-	390'000.00	-	390'000.00	-
3003.00	Rétribution des autorités	390'000.00		390'000.00		390'000.00	
110	Administration communale	316'000.00	31'000.00	281'000.00	19'600.00	312'048.95	21'517.20
3061.00	Frais de déplacements	12'000.00		10'000.00		10'923.80	
3102.00	Publications, frais d'annonces	25'000.00		25'000.00		21'757.25	
3102.01	Abonnements périodiques et documentation	5'000.00		5'000.00		5'524.00	
3102.02	Communication et promotion	45'000.00		40'000.00		46'485.05	
* 3109.01	Gestion documentaire et archives	18'000.00		5'000.00		53'573.15	
* 3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	20'000.00		10'000.00		3'704.05	
3151.00	Entretien mobilier et machines	1'000.00		1'000.00		771.70	
* 3155.00	Entretien des véhicules	14'000.00		10'000.00		7'497.15	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	50'000.00		55'000.00		46'824.80	
3181.00	Frais de port, CCP	35'000.00		35'000.00		28'942.31	
3182.00	Frais de téléphones	14'000.00		13'000.00		14'129.80	
3183.00	Frais administration	25'000.00		25'000.00		25'983.95	
3183.01	Frais bancaires	7'000.00		7'000.00		6'871.69	
* 3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	15'000.00		10'000.00		11'708.90	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	30'000.00		30'000.00		27'351.35	
* 4311.00	Emoluments de chancellerie		18'000.00		5'000.00		5'090.00
* 4313.00	Naturalisations		8'000.00		10'000.00		12'800.00
4352.00	Ventes d'imprimés et matériel		1'000.00		1'000.00		637.40
4362.00	Remboursements de frais		4'000.00		3'600.00		2'989.80
120	Economat	30'000.00	-	30'000.00	-	29'850.60	-
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	30'000.00		30'000.00		29'850.60	

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130	Personnel et assurances	1'320'290.00	-	1'250'270.00	-	1'213'888.15	4'458.20
* 3011.00	Traitements du personnel	671'300.00		637'790.00		632'442.60	
* 3030.00	Assurances sociales	93'600.00		83'600.00		84'170.60	
3035.00	Allocations familiales	1'560.00		2'120.00		2'240.00	
3040.00	Caisse de pensions	131'430.00		129'460.00		127'005.00	
3050.00	Assurance maladie	70'000.00		75'000.00		76'138.80	
* 3050.01	Assurance accidents	167'500.00		137'000.00		151'986.15	
* 3063.00	Frais de représentation	3'000.00		-		-	
* 3069.00	Frais divers	31'200.00		30'000.00		9'960.00	
3091.00	Formation du personnel	34'000.00		40'000.00		25'017.70	
3092.00	Optimisation de l'organisation interne	5'000.00		5'000.00		1'615.50	
3186.00	Assurances	13'700.00		13'300.00		12'176.55	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	98'000.00		97'000.00		91'135.25	
4361.02	Assurances, participation aux excédents		-		-		4'458.20
150	Affaires culturelles, loisirs	909'160.00	5'000.00	841'180.00	5'000.00	659'300.40	2'650.00
* 3011.00	Traitements du personnel	213'200.00		179'590.00		108'238.00	
* 3030.00	Assurances sociales	19'840.00		15'710.00		9'456.90	
3035.00	Allocations familiales	480.00		480.00		480.00	
* 3040.00	Caisse de pensions	35'420.00		29'700.00		18'153.90	
* 3063.00	Frais de représentation	1'000.00		-		-	
3069.00	Frais divers	120.00		-		-	
3102.03	Journal communal	121'000.00		121'000.00		108'293.35	
* 3170.01	Manifestations et animations	91'500.00		82'500.00		47'149.50	
3193.00	Cotisations Lausanne Région	70'100.00		70'600.00		66'443.55	
* 3193.01	Cotisations institutions de droit privé	13'000.00		12'400.00		12'077.45	
* 3513.00	Contribution Fondation pour l'enseignement de la musique	86'000.00		81'700.00		76'883.50	
* 3523.00	Participation fonds culturel région lausannoise	86'000.00		86'000.00		80'930.00	
3653.00	Subventions sociétés locales	114'000.00		114'000.00		97'260.00	
* 3655.10	Aide aux parents - familles EMMML	20'000.00		10'000.00		-	
3659.00	Dons	20'000.00		20'000.00		18'784.25	
3659.01	Dons culturels	5'000.00		5'000.00		2'650.00	
3659.02	Projet Solidarit'eau	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
3809.00	Attribution fonds réserve Institutions culturelles	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
4801.00	Prélèvement fonds réserve		5'000.00		5'000.00		2'650.00

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
176	Installations sportives	110'000.00		40'000.00		40'000.00	
* 3523.01	Participation au déficit du CSM	110'000.00		40'000.00		40'000.00	
182	Transports publics	2'539'200.00	60'000.00	2'385'600.00	65'700.00	2'358'660.61	56'490.00
* 3527.00	Participation au déficit des transports publics (trafic régional)	421'800.00		422'300.00		371'707.50	
* 3527.01	Participation au déficit des transports publics (réseau urbain)	2'030'200.00		1'876'900.00		1'901'576.41	
* 3527.02	Fonds intercommunal service taxis	17'200.00		16'400.00		15'376.70	
3663.00	Achat de cartes journalières CFF	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
4653.00	Vente de cartes journalières CFF		60'000.00		65'700.00		56'490.00
190	Informatique	191'000.00	24'000.00	276'600.00	100'000.00	159'976.45	17'118.90
* 3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	32'000.00		120'400.00		25'819.85	
* 3151.00	Entretien mobilier et machines	149'000.00		146'200.00		129'772.10	
* 3189.05	Frais d'études	10'000.00		10'000.00		4'384.50	
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		24'000.00		100'000.00		17'118.90

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	15'028'376.00	43'674'359.00	15'240'887.00	43'153'499.00	14'469'482.77	41'236'223.36
210	Impôts	1'617'081.00	37'298'000.00	1'711'570.00	37'127'000.00	1'771'583.80	35'423'435.31
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	16'000.00		15'000.00		17'583.20	
* 3187.00	Frais perception impôts	230'000.00		230'000.00		226'669.75	
3191.00	Impôts communaux, rétrocession	40'000.00		60'000.00		60'723.55	
* 3290.00	Intérêts rémunérateurs	20'000.00		40'000.00		14'016.96	
3301.01	Dégrèvements, ristournes, remises	320'000.00		300'000.00		352'530.34	
* 3515.03	Participation sur recettes conjoncturelles	991'081.00		1'066'570.00		1'100'060.00	
* 4001.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques (PP)		24'450'000.00		24'200'000.00		23'370'395.04
* 4002.00	Impôt sur la fortune des personnes physiques (PP)		4'210'000.00		4'170'000.00		3'385'862.23
* 4003.00	Impôt à la source		400'000.00		830'000.00		375'002.01
* 4004.00	Impôt spécial étrangers		460'000.00		400'000.00		470'446.05
* 4011.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales (PM)		1'100'000.00		1'800'000.00		2'224'686.85
* 4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales (PM)		700'000.00		140'000.00		359'796.05
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles (PM)		200'000.00		170'000.00		346'593.80
4020.00	Impôt foncier		2'950'000.00		2'700'000.00		2'894'792.85
4040.00	Droits de mutation		1'200'000.00		1'350'000.00		898'427.70
4050.00	Impôt sur les successions et donations		400'000.00		450'000.00		151'110.60
4061.00	Impôt sur les chiens		36'000.00		36'000.00		33'750.00
* 4063.00	Taxes sur les tombolas et lotos		-		100.00		120.00
4101.00	Taxes LADB et patentes diverses		31'000.00		25'900.00		31'618.50
4221.00	Intérêts de retard		220'000.00		205'000.00		271'035.68
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		650'000.00		650'000.00		609'797.95
4510.00	Compensation cantonale RIE III		291'000.00		-		-

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220	Service financier	9'102'601.00	6'376'359.00	9'104'012.00	6'026'499.00	8'732'037.90	5'703'005.70
* 3223.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	601'000.00		780'000.00		783'483.90	
3520.00	Alimentation fonds de péréquation	8'501'601.00		8'324'012.00		7'773'606.00	
3520.01	Décompte final fonds de péréquation	-		-		174'948.00	
4221.01	Intérêts créanciers et dividendes		38'000.00		38'000.00		38'050.60
4412.00	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		7'000.00		4'000.00		7'709.10
4520.00	Retour fonds de péréquation		3'930'642.00		3'636'364.00		3'478'901.00
4520.01	Retour dépenses thématiques		2'400'717.00		2'348'135.00		2'178'345.00
230	Attributions fonds réserve et amortissements	4'308'694.00	-	4'425'305.00	-	3'965'861.07	109'782.35
* 3311.00	Amortissements obligatoires des ouvrages de génie civil	985'639.00		1'059'556.00		727'964.00	
* 3312.00	Amortissements obligatoires des bâtiments	3'323'055.00		3'365'749.00		3'078'114.72	
3313.00	Amortissements obligatoires des véhicules et machines	-		-		109'782.35	
3801.00	Attribution fonds véhicules et machines	-		-		50'000.00	
4809.00	Prélèvement fonds de réserve pour amortissements futurs		-		-		109'782.35

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	9'069'715.00	3'421'010.00	7'794'580.00	3'010'530.00	8'344'065.11	3'757'682.42
310	Espaces verts	1'048'220.00	46'700.00	815'700.00	61'500.00	811'837.75	157'132.49
* 3011.00	Traitements du personnel	589'200.00		463'540.00		485'999.50	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	15'000.00		15'000.00		2'151.00	
3030.00	Assurances sociales	56'220.00		41'880.00		43'444.80	
3035.00	Allocations familiales	480.00		480.00		480.00	
3040.00	Caisse de pensions	89'400.00		72'000.00		68'487.50	
* 3063.00	Frais de représentation	1'000.00		-		-	
3069.00	Frais divers	7'720.00		6'600.00		6'200.00	
* 3091.00	Formation du personnel	9'000.00		-		-	
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8'000.00		8'000.00		6'595.05	
* 3145.00	Entretien domaines	117'000.00		103'000.00		112'105.75	
3145.01	Entretien parcs et promenades	100'000.00		100'000.00		81'374.15	
3145.02	Feu bactérien	200.00		200.00		-	
* 3189.05	Frais d'études	50'000.00		-		-	
3902.10	Imputations internes évacuation déchets	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
4231.01	Location tirs pigeons		2'000.00		2'000.00		2'000.00
* 4232.00	Location parcelles communales		1'500.00		16'300.00		16'306.10
4232.01	Locations places de parc		35'000.00		35'000.00		39'105.00
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		87'289.74
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		5'836.60
4516.00	Subventions cantonales et fédérales		200.00		200.00		-
4801.00	Prélèvement fonds réserve		8'000.00		8'000.00		6'595.05
320	Forêts	61'000.00	26'000.00	48'000.00	18'000.00	50'274.75	23'680.35
* 3146.00	Exploitation et entretien forêts	61'000.00		48'000.00		50'274.75	
4355.00	Vente de bois de service et bois de feu		12'000.00		12'000.00		17'610.45
4658.00	Subsides aux forêts		14'000.00		6'000.00		6'069.90

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	Bâtiments	7'960'495.00	3'348'310.00	6'930'880.00	2'931'030.00	7'481'952.61	3'576'869.58
3500	Comptes communs	3'873'940.00	1'419'290.00	3'169'000.00	1'436'790.00	3'626'255.90	1'622'795.55
* 3011.00	Traitements du personnel	1'709'830.00		1'562'100.00		1'512'522.80	
3011.02	Inconvénients de fonction	14'800.00		9'600.00		-	
3012.00	Traitements du personnel occasionnel	53'000.00		52'000.00		43'528.00	
3030.00	Assurances sociales	165'315.00		144'990.00		133'910.05	
3035.00	Allocations familiales	1'960.00		1'660.00		1'760.00	
3040.00	Caisse de pensions	261'535.00		241'790.00		219'042.20	
3061.00	Frais de déplacements	500.00		-		3'783.85	
* 3063.00	Frais de représentation	1'000.00		-		-	
3069.00	Frais divers	1'200.00		960.00		1'050.00	
* 3080.00	Personnel intérimaire	40'000.00		-		61'594.40	
* 3115.00	Achats de véhicules et accessoires	70'000.00		70'000.00		-	
3137.01	Evacuation déchets des bâtiments	10'000.00		10'000.00		9'333.00	
3141.00	Entretien non prévisible des bâtiments	200'000.00		190'000.00		217'923.55	
* 3189.05	Frais d'études	250'000.00		250'000.00		421'808.05	
3801.01	Attribution fonds réserve	1'094'800.00		635'900.00		1'000'000.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains			-		-	68'289.00
* 4901.00	Imputations internes traitements du personnel		1'419'290.00		1'436'790.00		1'336'583.00
4902.00	Imputations internes entretien non prévisible des bâtiments		-		-		217'923.55
3501	Bâtiment administratif de Crétalaison	812'630.00	826'300.00	403'510.00	408'600.00	645'638.85	605'499.80
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	60'000.00		75'000.00		51'595.65	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	60'000.00		60'000.00		46'759.95	
* 3141.01	Réparations programmées du bâtiment	609'300.00		191'600.00		386'301.80	
3142.00	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		15'647.20	
3186.00	Assurances	17'000.00		17'000.00		15'779.90	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	66'330.00		59'910.00		105'696.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		23'858.35	
4271.00	Locations appartements et locaux		197'000.00		197'000.00		196'514.20
4351.00	Participations aux charges d'énergie		20'000.00		20'000.00		22'683.80
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		609'300.00		191'600.00		386'301.80

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3502	Collège de Crétalaison	247'865.00	222'400.00	277'160.00	245'400.00	75'761.10	80'314.30
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	50'000.00		50'000.00		31'900.60	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	13'500.00		14'000.00		10'071.70	
* 3141.02	Réparations programmées du bâtiment	140'800.00		163'800.00		-	
3186.00	Assurances	2'000.00		2'000.00		1'276.65	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	41'565.00		47'360.00		26'780.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		5'732.15	
4271.00	Locations appartements et locaux		75'600.00		75'600.00		74'314.30
4272.02	Participation aux charges d'énergie abri PC		6'000.00		6'000.00		6'000.00
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		140'800.00		163'800.00		-
3504	Collège du Mottier B	285'440.00	50'000.00	225'910.00	-	244'574.70	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	55'000.00		69'000.00		45'107.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	33'000.00		35'000.00		29'696.80	
* 3141.04	Réparations programmées du bâtiment	50'000.00		-		-	
3142.00	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		4'463.55	
3186.00	Assurances	12'000.00		12'000.00		10'276.25	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	135'440.00		109'910.00		151'033.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		3'997.25	
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		50'000.00		-		-
3505	Complexe sportif du Mottier	362'915.00	96'000.00	347'420.00	40'000.00	278'245.30	42'895.10
3011.05	Traitements des surveillants de baignade	33'715.00		24'240.00		15'088.00	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	80'000.00		92'000.00		68'017.10	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	55'000.00		80'000.00		25'712.85	
* 3141.05	Réparations programmées du bâtiment	56'000.00		5'000.00		-	
3186.00	Assurances	8'800.00		7'100.00		6'081.10	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	129'400.00		139'080.00		159'430.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		3'916.25	
4270.00	Locations locaux scolaires		-		-		450.00
4272.05	Entrées piscine		40'000.00		40'000.00		32'445.10
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		10'000.00
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		56'000.00		-		-

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3506	Collège du Grand-Mont	103'705.00	-	100'290.00	-	419'626.40	337'044.80
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	30'000.00		31'000.00		28'904.65	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	8'700.00		7'800.00		12'870.60	
3141.06	Réparations programmées du bâtiment	-		-		331'544.80	
3186.00	Assurances	3'100.00		3'100.00		2'690.55	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	61'905.00		58'390.00		40'169.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		3'446.80	
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		5'500.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		-		331'544.80
3507	Ancien collège du Grand-Mont	11'350.00	14'100.00	11'350.00	14'100.00	9'755.05	14'196.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	7'800.00		7'800.00		6'594.35	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	2'800.00		2'800.00		2'258.95	
3186.00	Assurances	750.00		750.00		652.80	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		248.95	
4271.00	Locations appartements et locaux		14'100.00		14'100.00		14'100.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		96.00
3508	Collège des Planches	11'700.00	-	62'000.00	57'800.00	20'990.65	7'800.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	6'000.00		6'000.00		4'980.05	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'700.00		5'000.00		4'357.40	
3141.08	Réparations programmées du bâtiment	-		50'000.00		10'123.80	
3186.00	Assurances	1'000.00		1'000.00		888.25	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		641.15	
4271.00	Location appartements et locaux		-		7'800.00		7'800.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		50'000.00		-
3509	Bâtiment locatif du Petit-Mont	29'150.00	126'200.00	18'650.00	130'200.00	21'627.50	128'252.50
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	7'000.00		7'000.00		5'322.70	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	10'000.00		6'000.00		10'940.55	
* 3141.09	Réparations programmées du bâtiment	10'200.00		3'700.00		-	
3186.00	Assurances	1'950.00		1'950.00		1'697.55	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		3'666.70	
4231.09	Loyers locaux		125'000.00		129'000.00		127'052.50
4271.00	Locations appartements et locaux		1'200.00		1'200.00		1'200.00

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3510	Auberge communale	46'400.00	59'800.00	31'000.00	45'000.00	205'885.85	250'277.15
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	-		500.00		-	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	2'800.00		2'700.00		2'162.15	
* 3141.10	Réparations programmées du bâtiment	40'800.00		25'000.00		186'127.15	
3186.00	Assurances	2'800.00		2'800.00		2'552.90	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		15'043.65	
4230.00	Loyers auberge		40'000.00		30'000.00		40'000.00
4231.10	Loyers appartement		19'800.00		15'000.00		19'800.00
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		4'350.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		-		186'127.15
3511	Grande salle	183'100.00	111'600.00	72'200.00	25'100.00	139'319.80	86'099.55
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	20'000.00		20'500.00		18'019.05	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	9'700.00		9'500.00		7'841.80	
* 3141.11	Réparations programmées du bâtiment	78'700.00		-		60'149.55	
3186.00	Assurances	4'700.00		4'700.00		4'227.80	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	70'000.00		37'500.00		36'741.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		12'340.60	
4271.00	Locations appartements et locaux		12'900.00		5'100.00		5'100.00
4272.11	Locations grande salle et loyers antenne		20'000.00		20'000.00		20'850.00
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		78'700.00		-		60'149.55
3512	Bâtiment Blécherette 1 / Abattoir	10'250.00	28'680.00	10'300.00	20'400.00	9'886.70	20'594.20
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	7'500.00		7'800.00		6'946.95	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	1'900.00		1'650.00		1'906.90	
3186.00	Assurances	850.00		850.00		721.70	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		311.15	
4271.00	Locations appartements et locaux		23'400.00		19'800.00		19'800.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		5'280.00		600.00		794.20
3514	Bâtiment Service du feu	90'435.00	18'000.00	125'880.00	18'000.00	187'984.95	115'512.75
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	20'000.00		20'500.00		17'044.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	16'000.00		17'000.00		14'491.25	
* 3141.14	Réparations programmées du bâtiment	6'400.00		41'000.00		97'512.75	
3186.00	Assurances	2'900.00		2'900.00		2'487.65	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	45'135.00		44'480.00		44'471.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		11'978.15	
4271.00	Locations appartements et locaux		18'000.00		18'000.00		18'000.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		-		97'512.75

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3515	Bâtiment commercial du Jorat	31'705.00	28'500.00	30'570.00	28'500.00	28'462.50	28'500.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	10'000.00		10'000.00		10'599.10	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	2'550.00		2'300.00		4'247.55	
* 3141.15	Réparations programmées du bâtiment	11'800.00		11'000.00		-	
3142.00	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		3'971.00	
3186.00	Assurances	1'850.00		1'850.00		1'606.75	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	5'505.00		5'420.00		5'423.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'615.10	
4271.00	Locations appartements et locaux		28'500.00		28'500.00		28'500.00
3516	Maison villageoise / Bâtiment PPLS	17'500.00	30'000.00	17'400.00	49'000.00	27'838.80	44'342.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	5'700.00		5'700.00		4'917.60	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'100.00		4'000.00		3'489.75	
3186.00	Assurances	900.00		900.00		781.55	
3189.00	Prestations exécutées par des tiers	6'800.00		6'800.00		1'680.15	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	-		-		12'675.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'294.75	
4270.00	Locations locaux scolaires		30'000.00		49'000.00		44'342.00
3517	Maison de paroisse	194'265.00	161'200.00	82'480.00	60'200.00	27'270.55	5'769.85
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		-		3'669.85	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	7'000.00		7'000.00		5'649.65	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	3'300.00		2'900.00		3'867.75	
* 3141.17	Réparations programmées du bâtiment	160'000.00		59'000.00		2'611.75	
3186.00	Assurances	800.00		800.00		697.35	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	23'165.00		12'780.00		8'450.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'324.20	
4272.17	Locations salle de paroisse		1'200.00		1'200.00		2'100.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		3'669.85
* 4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		160'000.00		59'000.00		-
3518	Eglise et Chambrette	34'350.00	8'000.00	128'680.00	102'500.00	39'047.65	8'000.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	5'000.00		5'000.00		3'051.05	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	5'500.00		5'500.00		5'723.45	
3141.18	Réparations programmées du bâtiment	-		94'500.00		11'290.90	
3186.00	Assurances	2'900.00		2'900.00		2'532.25	
3803.01	Attribution fonds réserve	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	12'950.00		12'780.00		8'450.00	
4272.18	Loyer antenne téléphonie mobile		8'000.00		8'000.00		8'000.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		94'500.00		-

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3519	Cantine du Châtaignier	81'055.00	-	80'180.00	15'000.00	69'487.65	12'505.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	5'000.00		9'500.00		6'586.55	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	6'000.00		7'000.00		3'534.30	
* 3141.19	Réparations programmées du bâtiment	27'400.00		-		3'081.60	
3186.00	Assurances	1'800.00		1'800.00		1'542.00	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	40'855.00		61'880.00		54'279.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		464.20	
4272.19	Locations cantine		-		15'000.00		12'505.00
3520	Locaux barbecue et WC	2'700.00	-	2'800.00	-	1'965.75	-
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	300.00		300.00		124.50	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	1'900.00		2'000.00		1'096.50	
3186.00	Assurances	500.00		500.00		436.55	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		308.20	
3521	Stand de tir et ciblirie	1'300.00	-	1'300.00	-	813.95	-
3133.00	Entretien courant du bâtiment	800.00		800.00		505.90	
3186.00	Assurances	500.00		500.00		308.05	
3522	Anciens vestiaires du Châtaignier	37'030.00	-	31'400.00	-	55'443.85	5'413.90
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		-		5'413.90	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	11'000.00		11'500.00		8'690.90	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	4'000.00		4'500.00		1'813.85	
* 3141.22	Réparations programmées du bâtiment	6'300.00		-		17'340.85	
3186.00	Assurances	970.00		970.00		831.70	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	14'760.00		14'430.00		14'131.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		7'221.65	
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		-		5'413.90
3523	Congélateur	6'640.00	7'800.00	6'490.00	7'400.00	7'557.70	8'552.65
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	4'000.00		4'000.00		2'658.15	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	1'300.00		1'300.00		1'357.95	
3141.23	Réparations programmées du bâtiment	-		-		1'615.50	
3186.00	Assurances	230.00		230.00		200.80	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	1'110.00		960.00		942.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		783.30	
4232.23	Locations casiers		7'800.00		7'400.00		8'552.65

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3524	Abri STPA du Grand-Mont	46'720.00	2'000.00	45'430.00	2'000.00	49'984.85	1'100.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	15'000.00		14'000.00		16'110.05	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	10'300.00		10'300.00		12'833.35	
3186.00	Assurances	2'000.00		2'000.00		1'640.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	19'420.00		19'130.00		19'401.00	
4272.24	Locations abri		2'000.00		2'000.00		1'100.00
3525	Station de pompage En Budron	500.00	240.00	500.00	240.00	403.05	240.00
3186.00	Assurances	500.00		500.00		403.05	
4232.25	Locations dépôt		240.00		240.00		240.00
3526	Collège des Martines	214'075.00	52'400.00	222'150.00	65'400.00	211'463.45	53'670.00
3114.00	Achats de matériel d'exploitation	-		13'000.00		-	
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	47'000.00		47'000.00		33'850.50	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	26'000.00		25'000.00		27'586.90	
* 3141.26	Réparations programmées du bâtiment	19'300.00		17'000.00		11'090.25	
3186.00	Assurances	10'000.00		10'000.00		9'543.75	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	111'775.00		110'150.00		110'678.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		18'714.05	
4270.00	Locations locaux scolaires		35'000.00		35'000.00		36'270.00
4271.00	Locations appartements et locaux		17'400.00		17'400.00		17'400.00
4801.00	Prélèvement fonds réserve		-		13'000.00		-
3528	Complexe de Manlout	159'135.00	38'400.00	215'100.00	115'400.00	216'431.70	38'400.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	40'000.00		42'000.00		35'020.05	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	46'500.00		45'000.00		55'964.70	
* 3141.28	Réparations programmées du bâtiment	21'000.00		77'000.00		39'213.30	
3186.00	Assurances	15'000.00		15'000.00		13'379.70	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	36'635.00		36'100.00		38'318.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		34'535.95	
4271.00	Locations appartements et locaux		38'400.00		38'400.00		38'400.00
4802.00	Prélèvement sur fonds entretien des bâtiments		-		77'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3530	Vestiaires du Châtaignier	83'580.00	6'000.00	88'980.00	6'000.00	94'443.85	3'000.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	18'000.00		18'000.00		15'583.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	9'500.00		9'500.00		8'446.20	
* 3141.30	Réparations programmées du bâtiment	8'600.00		15'000.00		18'223.05	
3186.00	Assurances	3'200.00		3'200.00		2'833.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	44'280.00		43'280.00		42'394.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		6'963.75	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		6'000.00		6'000.00		3'000.00
3531	Collège du Mottier A	123'615.00	2'000.00	159'090.00	2'000.00	191'822.61	3'112.08
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	40'000.00		40'000.00		34'689.75	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	27'000.00		27'500.00		23'641.21	
3186.00	Assurances	10'000.00		10'000.00		9'120.45	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	46'615.00		81'590.00		114'567.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		9'804.20	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		2'000.00		2'000.00		3'112.08
3532	Collège du Mottier C	244'210.00	36'000.00	290'430.00	36'000.00	248'366.65	48'363.40
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	45'000.00		97'000.00		33'635.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	54'000.00		53'000.00		54'768.65	
* 3141.32	Réparations programmées du bâtiment	13'000.00		-		943.00	
3186.00	Assurances	12'000.00		12'000.00		10'376.35	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	120'210.00		128'430.00		128'936.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		19'706.80	
4351.00	Participations aux charges d'énergie		36'000.00		36'000.00		48'363.40

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3533	Collège du Mottier D	283'360.00	3'400.00	280'220.00	-	246'755.65	4'619.00
3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	40'000.00		42'000.00		31'866.85	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	32'000.00		38'000.00		30'393.45	
3186.00	Assurances	14'000.00		14'000.00		8'634.10	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	197'360.00		186'220.00		150'855.00	
3902.00	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		25'006.25	
4272.33	Locations salle de gym		400.00		-		400.00
4351.00	Participations aux charges d'énergie		3'000.00		-		3'667.70
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		551.30
3534	Collège du Rionzi	329'875.00	-	393'010.00	-	78'839.65	-
* 3121.00	Achats d'eau, énergie et combustible	80'000.00		97'000.00		4'536.40	
3133.00	Entretien courant du bâtiment	41'000.00		51'000.00		11'539.25	
3186.00	Assurances	14'000.00		18'000.00		-	
3901.00	Imputations internes traitements du personnel	194'875.00		227'010.00		62'764.00	

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	8'027'687.00	4'349'677.00	8'180'120.00	3'900'580.00	6'896'417.39	3'702'692.71
410	Police des constructions	25'000.00	100'000.00	20'000.00	100'000.00	8'303.25	83'226.00
* 3185.00	Honoraires et frais d'expertises	25'000.00		20'000.00		8'303.25	
4313.01	Permis de construire, de fouilles		100'000.00		100'000.00		83'226.00
420	Urbanisme et développement durable	1'011'510.00	505'000.00	1'085'500.00	205'000.00	685'198.65	13'455.53
* 3003.01	Jetons de présences Commissions consultatives	12'000.00		8'000.00		4'800.00	
* 3011.00	Traitement du personnel	343'800.00		264'290.00		258'392.80	
3030.00	Assurances sociales	31'990.00		23'130.00		22'674.40	
3035.00	Allocations familiales	1'200.00		240.00		190.00	
3040.00	Caisse de pensions	55'400.00		43'840.00		42'972.20	
* 3063.00	Frais de représentation	1'000.00		-		-	
3069.00	Frais divers	120.00		-		-	
* 3185.01	Police des constructions, cotisations et abonnements	6'000.00		6'000.00		7'490.70	
* 3189.01	Remaniement parcellaire	200'000.00		200'000.00		342.40	
* 3189.02	Pôle de développement économique + SDNL	50'000.00		110'000.00		81'460.75	
* 3189.04	Plan d'extension	160'000.00		430'000.00		266'875.40	
* 3666.00	Subventions développement durable	150'000.00		-		-	
* 4342.05	Taxe pour le développement durable		300'000.00		-		-
4363.00	Participations et remboursements de tiers		5'000.00		5'000.00		13'113.13
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		200'000.00		200'000.00		342.40
430	Réseau routier	3'542'500.00	320'000.00	3'549'040.00	167'000.00	3'030'739.26	431'016.55
* 3011.00	Traitements du personnel	1'204'970.00		1'188'910.00		1'172'160.90	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	10'000.00		10'000.00		13'020.00	
3030.00	Assurances sociales	113'050.00		104'910.00		104'847.65	
3035.00	Allocations familiales	3'360.00		3'320.00		3'630.00	
3040.00	Caisse de pensions	193'320.00		201'220.00		185'083.05	
3061.00	Frais de déplacements	-		-		4'800.00	
* 3063.00	Frais de représentation	1'000.00		-		-	
3069.00	Frais divers	10'800.00		10'680.00		10'690.00	

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
* 3091.00	Formation du personnel	13'000.00		-		-	
* 3114.00	Achats de matériel d'exploitation	25'000.00		7'000.00		958.45	
* 3115.00	Achats de véhicules et accessoires	295'000.00		75'000.00		233'240.00	
3135.00	Outils et produits de déneigement	100'000.00		100'000.00		45'959.30	
* 3137.02	Evacuation déchets poubelles publiques	30'000.00		20'000.00		21'875.81	
* 3142.60	Aménagement des routes	100'000.00		300'000.00		60'033.25	
3142.61	Réfection des routes	630'000.00		630'000.00		631'448.15	
* 3142.62	Abri tl construction et entretien	3'000.00		33'000.00		4'893.50	
* 3142.63	Achat fournitures diverses	60'000.00		60'000.00		37'565.75	
* 3142.64	Entretien réseau routier	200'000.00		220'000.00		82'233.00	
3146.02	Frais d'acquisition terrains	-		85'000.00		-	
3154.00	Entretien du matériel d'exploitation	135'000.00		135'000.00		140'183.85	
3188.00	Courses de déneigement	125'000.00		125'000.00		65'383.50	
* 3189.05	Frais d'études	150'000.00		100'000.00		72'733.10	
3801.00	Attribution fonds véhicules et machines	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		47'410.35
4363.00	Participations et remboursements de tiers		-		-		149'407.75
* 4801.00	Prélèvement fonds réserve		320'000.00		167'000.00		234'198.45
431	Eclairage public	223'000.00	315'000.00	215'000.00	308'000.00	237'037.26	310'788.76
3123.00	Electricité	78'000.00		75'000.00		77'659.80	
* 3143.00	Entretien du réseau	95'000.00		90'000.00		125'084.71	
3143.01	Amélioration du réseau	50'000.00		50'000.00		34'292.75	
4111.00	Taxe d'usage du sol		300'000.00		300'000.00		295'200.51
4517.00	Electricité participation Etat + tiers		15'000.00		8'000.00		15'588.25
440	Place de sports - cimetière	125'000.00	9'000.00	195'000.00	5'000.00	79'933.10	9'000.00
* 3141.60	Entretien Place de sports	80'000.00		170'000.00		55'309.05	
* 3145.03	Entretien cimetière	20'000.00		10'000.00		9'624.05	
* 3189.05	Frais d'études	10'000.00		-		-	
3902.10	Imputation interne évacuation déchets	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
4272.00	Redevances concessions		9'000.00		5'000.00		9'000.00

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450	Ordures - déchets	1'186'400.00	1'186'400.00	1'250'720.00	1'250'720.00	1'140'792.14	1'140'792.14
* 3011.00	Traitements du personnel	153'940.00		166'560.00		154'758.75	
* 3012.00	Traitements du personnel occasionnel	6'000.00		6'000.00		-	
3030.00	Assurances sociales	14'880.00		15'100.00		12'511.65	
3040.00	Caisse de pensions	21'460.00		21'060.00		20'974.20	
3069.00	Frais divers	2'120.00		2'000.00		2'000.00	
* 3091.00	Formation du personnel	3'000.00		-		-	
* 3141.61	Entretien installations Viane et Manlout	15'000.00		15'000.00		1'211.92	
* 3188.07	Enlèvement, élimination des ordures	970'000.00		1'005'000.00		911'429.07	
3313.01	Amortissements obligatoires des installations	-		20'000.00		-	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux	-		-		37'906.55	
4342.01	Taxes d'enlèvement de la Déchèterie		2'500.00		2'500.00		2'872.02
* 4342.04	Taxes forfaitaires déchets		720'000.00		695'000.00		687'787.41
4354.00	Vente de produits de récupération		25'000.00		28'500.00		21'745.61
4526.00	Rétrocession périmètre vente de sacs		375'000.00		367'500.00		395'018.46
4656.00	Remboursement de la taxe d'élimination du verre (TEA)		15'000.00		20'000.00		13'368.64
* 4811.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		28'900.00		117'220.00		-
4902.01	Imputations internes évacuations des déchets		20'000.00		20'000.00		20'000.00
460	Egouts - épuration	1'914'277.00	1'914'277.00	1'864'860.00	1'864'860.00	1'714'413.73	1'714'413.73
3141.62	Exploitation station pompage	20'000.00		20'000.00		20'556.02	
3144.00	Entretien collecteurs	75'000.00		50'000.00		57'451.21	
* 3144.01	Aménagement collecteurs	150'000.00		100'000.00		30'462.86	
* 3187.01	Frais perception taxe épuration par Services Industriels	24'000.00		-		-	
* 3189.05	Frais d'études	300'000.00		350'000.00		153'423.38	
3311.01	Amortissements obligatoires des collecteurs	515'277.00		519'860.00		405'077.00	
* 3526.00	Participation aux charges de la STEP	830'000.00		825'000.00		639'569.86	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux	-		-		407'873.40	
* 4341.00	Taxes de raccordement		100'000.00		100'000.00		124'775.80
* 4342.00	Taxes annuelles de traitement		1'050'000.00		1'015'000.00		1'040'840.20
* 4342.03	Taxes annuelles d'utilisation		670'000.00		690'000.00		548'797.73
4811.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		94'277.00		59'860.00		-

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE	1'851'820.00	232'700.00	1'806'260.00	226'000.00	1'594'147.58	226'156.35
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	62'500.00	-	63'000.00	-	57'714.85	-
500	Administration, secrétariat	62'500.00	-	63'000.00	-	57'714.85	-
3003.02	Jetons de présence Conseil d'Etablissement	1'000.00		1'000.00		780.00	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	500.00		500.00		-	
3151.00	Entretien mobilier et machines	500.00		1'000.00		-	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	1'000.00		1'000.00		1'130.20	
3172.00	Frais de réceptions, CE et direction	2'500.00		2'500.00		1'208.30	
3173.00	Promotions et prix divers	5'000.00		5'000.00		3'701.95	
3512.00	Convention de prestations avec l'Etat	52'000.00		52'000.00		50'894.40	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	923'370.00	11'000.00	910'400.00	15'000.00	789'668.39	13'860.00
510		923'370.00	11'000.00	910'400.00	15'000.00	789'668.39	13'860.00
* 3011.00	Traitements du personnel	7'980.00		9'000.00		7'862.40	
3020.01	Traitements des activités parascolaires	5'000.00		10'000.00		-	
3030.00	Assurances sociales	740.00		-		686.80	
3103.03	Caisse de classes	16'400.00		9'500.00		14'528.00	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	30'000.00		30'000.00		35'762.80	
3151.00	Entretien mobilier et machines	1'000.00		1'000.00		-	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00		-	
3170.02	Passeport vacances	6'000.00		6'000.00		3'877.60	
3171.00	Manifestations culturelles et sportives	12'000.00		5'000.00		2'727.50	
3186.00	Assurances	6'000.00		7'900.00		8'468.60	
3522.02	Finances d'écolage	15'000.00		15'000.00		10'316.70	
* 3662.00	Frais de transport	700'000.00		712'000.00		656'732.55	
3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités	10'000.00		5'000.00		7'443.15	
* 3663.02	Courses et camps scolaires	112'250.00		99'000.00		41'262.29	
4332.00	Etudes surveillées, participation des parents		4'000.00		6'000.00		4'760.00
4332.02	Finances d'écolage, participation des communes		4'500.00		4'000.00		9'100.00
4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		2'500.00		5'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	300'060.00	18'500.00	296'040.00	22'800.00	219'906.79	14'577.90
520		300'060.00	18'500.00	296'040.00	22'800.00	219'906.79	14'577.90
* 3011.00	Traitements du personnel	7'680.00		9'340.00		7'711.90	
3020.00	Traitements sport scolaire facultatif	12'000.00		14'000.00		5'038.00	
3020.01	Traitements activités parascolaires	5'000.00		10'000.00		5'125.00	
3030.00	Assurances sociales	710.00		-		1'519.95	
3103.03	Caisse de classes	5'400.00		5'500.00		5'076.00	
3112.00	Achats de mobilier et équipement pédagogique	42'000.00		45'000.00		44'974.40	
3131.00	Fournitures activités parascolaires	2'000.00		3'000.00		1'344.30	
3151.00	Entretien mobilier et machines	2'000.00		2'000.00		390.00	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00		-	
3171.00	Manifestations culturelles et sportives	10'000.00		3'000.00		-	
3186.00	Assurances	2'000.00		2'900.00		3'175.30	
3522.01	Frais Service d'appuis scolaires (CVAJ)	6'000.00		8'000.00		7'050.00	
3522.02	Finances d'écolage	50'000.00		50'000.00		50'116.60	
3662.00	Frais de transport	10'000.00		10'000.00		8'460.40	
* 3662.01	Abonnements Mobilis écoliers	58'000.00		46'800.00		43'290.00	
3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités	5'000.00		2'500.00		1'276.50	
* 3663.02	Courses et camps scolaires	81'270.00		83'000.00		35'358.44	
4332.00	Etudes surveillées, participation des parents		1'000.00		800.00		680.00
4332.02	Finances d'écolage, participation des communes		5'000.00		5'000.00		6'500.00
4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		2'500.00		5'000.00		3'665.00
4512.00	Participation de l'Etat au sport facultatif		10'000.00		12'000.00		3'732.90
530	Enseignement spécialisé	1'300.00	-	1'300.00	-	1'075.40	-
3522.00	Participation organisation régionale (CRENOL)	1'300.00		1'300.00		1'075.40	
540	Orientation professionnelle	9'000.00	-	9'000.00	-	8'365.80	-
3512.01	Participation orientation professionnelle	9'000.00		9'000.00		8'365.80	

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
550	Médiathèque scolaire et communale	247'000.00	110'700.00	245'440.00	108'200.00	222'134.10	104'163.45
* 3011.00	Traitements du personnel	165'200.00		164'460.00		154'090.05	
3030.00	Assurances sociales	15'370.00		14'390.00		13'463.45	
3035.00	Allocations familiales	-		480.00		860.00	
3040.00	Caisse de pensions	26'430.00		26'110.00		23'492.85	
3069.02	Frais de déplacements et formation	2'000.00		2'000.00		2'231.80	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	2'000.00		2'000.00		783.25	
3102.01	Abonnements périodiques et documentation	5'000.00		5'000.00		4'002.95	
3102.04	Achat de livres et documentation	15'000.00		15'000.00		14'214.35	
3111.00	Achats mobilier et machines de bureau	5'000.00		5'000.00		1'834.40	
3112.00	Achat de mobilier scolaire	2'000.00		2'000.00		-	
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00		-	
3170.01	Manifestations et animations	8'000.00		8'000.00		7'161.00	
4512.01	Participation de l'Etat aux traitements du personnel		110'700.00		108'200.00		104'163.45
560	Service médical & dentaire	69'500.00	-	60'500.00	-	55'792.35	-
3012.01	Médecin scolaire	10'000.00		10'000.00		6'429.00	
3109.00	Prévention santé, action et formation	5'000.00		2'000.00		1'109.20	
3116.00	Achats d'équipement et de matériel	2'500.00		2'500.00		2'209.15	
3654.00	Service dentaire scolaire	52'000.00		46'000.00		46'045.00	
570	Réfectoire scolaire	161'600.00	92'500.00	150'640.00	80'000.00	152'605.55	89'964.00
* 3011.00	Traitements du personnel	53'500.00		58'410.00		49'111.85	
3030.00	Assurances sociales	4'980.00		5'110.00		2'671.75	
3035.00	Allocations familiales	1'440.00		-		320.00	
3040.00	Caisse de pensions	4'280.00		-		-	
3182.00	Frais de téléphones	-		120.00		61.95	
* 3189.00	Prestations exécutées par des tiers	97'400.00		87'000.00		100'440.00	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		183.00
4652.00	Vente repas Réfectoire		92'500.00		80'000.00		89'781.00
580	Temple et cultes	77'490.00	-	69'940.00	-	86'884.35	3'591.00
* 3011.00	Traitements du personnel	15'625.00		15'470.00		15'970.40	
* 3011.01	Traitement marguillier	10'410.00		10'920.00		20'477.15	
3030.00	Assurances sociales	1'455.00		1'350.00		1'351.50	
3124.00	Entretien et frais divers	1'200.00		1'200.00		1'169.00	
3652.00	Contribution église catholique	47'000.00		40'000.00		46'942.70	
3652.01	Contribution Paroisse de Villamont	1'800.00		1'000.00		973.60	
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		3'591.00

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	SECURITE PUBLIQUE	2'916'187.00	225'000.00	2'807'425.00	222'500.00	2'695'323.60	249'514.33
610	Police administrative et Police cantonale	2'043'137.00	100'000.00	1'995'575.00	95'000.00	1'917'365.20	99'268.78
* 3011.00	Traitements du personnel	418'450.00		398'320.00		340'175.20	
3011.02	Inconvénients de fonction	14'400.00		12'800.00		9'600.00	
3030.00	Assurances sociales	38'710.00		34'250.00		29'125.10	
3035.00	Allocations familiales	1'200.00		1'080.00		960.00	
3040.00	Caisse de pensions	57'330.00		52'610.00		43'744.80	
* 3063.00	Frais de représentation	1'000.00		-		-	
3065.00	Frais d'habillement	6'000.00		6'000.00		2'275.00	
3069.00	Frais divers	1'000.00		1'000.00		398.90	
3091.00	Formation du personnel	2'000.00		2'000.00		729.00	
3091.01	Santé & Sécurité au travail	20'000.00		40'000.00		4'295.60	
3101.00	Equipements, imprimés et fournitures	10'000.00		10'000.00		3'605.80	
* 3143.02	Signalisation routière	160'000.00		120'000.00		141'817.65	
3155.00	Entretien des véhicules	6'000.00		6'000.00		4'512.95	
3182.00	Frais de téléphones	6'000.00		6'000.00		3'194.60	
3189.05	Frais d'études	20'000.00		70'000.00		-	
3510.00	Participation aux charges cantonales	1'261'047.00		1'219'515.00		1'221'672.00	
3510.01	Décompte final des charges cantonales	-		-		91'128.00	
3524.00	Constat de décès, convois funèbres et inhumations	20'000.00		16'000.00		20'130.60	
4312.00	Emoluments		10'000.00		10'000.00		8'565.00
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		1'120.00
4370.00	Amendes		25'000.00		25'000.00		28'448.21
4370.01	Notification commandements de payer		25'000.00		25'000.00		19'395.00
4370.02	Ordonnances pénales (Fonds privés + RGP)		40'000.00		35'000.00		41'740.57
620	Service communal de la population	446'530.00	120'000.00	426'900.00	120'000.00	437'799.65	142'745.55
* 3011.00	Traitements du personnel	304'280.00		293'470.00		301'150.35	
3030.00	Assurances sociales	28'310.00		25'680.00		26'314.35	
3035.00	Allocations familiales	960.00		960.00		960.00	
3040.00	Caisse de pensions	48'480.00		46'340.00		44'960.40	
* 3063.00	Frais de représentation	1'000.00		-		-	
* 3069.00	Frais divers	3'500.00		450.00		130.00	
3191.01	Taxes Service de la population (SPOP)	60'000.00		60'000.00		64'284.55	
4312.00	Emoluments		120'000.00		120'000.00		126'722.70
4361.00	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		16'022.85

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
630	Police sanitaire	9'820.00	5'000.00	10'000.00	7'500.00	5'207.45	7'500.00
3003.03	Jetons de présence Commission salubrité	300.00		300.00		-	
3003.04	Contrôle denrées alimentaires	7'610.00		8'400.00		4'467.60	
3030.00	Assurances sociales	710.00		-		541.35	
3524.01	Inspectorat et équarissage	1'200.00		1'300.00		198.50	
4312.00	Emoluments		5'000.00		7'500.00		7'500.00
650	Défense incendie	173'600.00	-	150'700.00	-	117'833.20	-
* 3521.00	Participation SDIS La Mèbre	173'600.00		150'700.00		117'833.20	
660	Protection civile	243'100.00	-	224'250.00	-	217'118.10	-
3123.00	Electricité	1'500.00		1'400.00		1'218.40	
3182.00	Frais de téléphones	500.00		500.00		303.00	
3511.00	Participation au Fonds cantonal ORPC	58'800.00		56'650.00		52'604.50	
3521.01	Contribution aux charges de l'ORPC	182'300.00		165'700.00		162'992.20	

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	11'061'840.00	1'152'081.00	12'468'489.00	1'228'570.00	11'243'822.50	1'643'625.35
710	Service administratif	2'784'000.00	161'000.00	3'056'560.00	162'000.00	2'927'097.20	369'857.35
3161.00	Loyers	222'000.00		222'000.00		223'022.65	
* 3170.03	Frais journée des aînés	50'000.00		54'000.00		30'125.00	
3525.00	Participation Centre Social Régional (ARASPE)	2'720.00		2'580.00		2'427.90	
3525.01	Participation Réseau EFAJE Gros de Vaud et environs	72'000.00		69'000.00		75'263.55	
* 3525.02	Participation Accueil collectif préscolaire (garderies)	1'041'000.00		1'469'000.00		1'331'767.40	
3525.03	Participation Accueil familial de jour (mamans/papas de jour)	27'000.00		26'000.00		23'325.45	
* 3525.04	Participation Accueil collectif parascolaire (UAPE)	1'090'000.00		940'000.00		940'136.70	
3655.00	Fonds aide occasionnelle	10'000.00		10'000.00		20'189.45	
* 3655.01	Projet Quartiers solidaires	82'600.00		82'600.00		80'702.00	
* 3655.02	Contribution FAJE	45'300.00		43'000.00		40'465.00	
3655.03	Subvention Association Jardin d'enfants mille Pattes	42'000.00		42'000.00		42'000.00	
3655.04	Subvention Atelier Les Mains enchantées	44'380.00		44'380.00		44'380.00	
3659.03	Subvention taxe déchets	55'000.00		52'000.00		54'417.50	
3665.00	Aides sociales (Fonds André Serment)	-		-		18'874.60	
4271.10	Participation EFAJE locaux Rionzi (UAPE)		160'000.00		160'000.00		159'204.00
4271.11	Location salle polyvalente Rionzi		1'000.00		2'000.00		950.00
4525.01	Décompte final Réseau EFAJE		-		-		188'166.70
4690.00	Rendement du Fonds André Serment		-		-		21'536.65
711	Service social intercommunal (ARASPE - Agence AVS)	268'800.00	-	264'900.00	-	227'197.30	-
3525.08	Participation association régionale de l'action sociale	268'800.00		264'900.00		227'197.30	
720	Prévoyance sociale	8'009'040.00	991'081.00	8'378'194.00	1'066'570.00	7'348'714.00	1'273'768.00
3515.00	Participation aux charges cantonales	8'009'040.00		8'378'194.00		7'348'714.00	
4515.00	Décompte final facture sociale		-		-		173'708.00
4525.00	Participation sur recettes conjoncturelles		991'081.00		1'066'570.00		1'100'060.00
730	Santé publique	-	-	768'835.00	-	740'814.00	-
* 3654.01	Contribution AVASAD (CMS)	-		768'835.00		740'814.00	

CHARGES ET REVENUS

PAR NATURE

TABLEAU DES CHARGES PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
3	CHARGES	53'848'275.00	100.000	53'878'411.00	100.000	50'485'062.26	100.000
30	Autorités et personnel	8'514'975.00	15.813	7'837'250.00	14.546	7'462'803.70	14.782
300	Autorités et commissions	453'910.00	0.843	450'700.00	0.837	437'557.60	0.867
301	Personnel administratif et d'exploitation et enseignants	6'026'280.00	11.191	5'561'810.00	10.323	5'310'880.65	10.520
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	22'000.00	0.041	34'000.00	0.063	10'163.00	0.020
303	Assurances sociales	598'520.00	1.111	520'920.00	0.967	498'570.30	0.988
304	Caisse de pensions et de prévoyance	924'485.00	1.717	864'130.00	1.604	793'916.10	1.573
305	Assurances accidents et maladie	237'500.00	0.441	212'000.00	0.393	228'124.95	0.452
306	Indemnisation et remboursement de frais	126'280.00	0.235	106'690.00	0.198	90'338.90	0.179
308	Personnel intérimaire	40'000.00	0.074	0.00	0.000	61'594.40	0.122
309	Autres charges des autorités et du personnel	86'000.00	0.160	87'000.00	0.161	31'657.80	0.063
31	Biens, services, marchandises	9'723'450.00	18.057	9'761'970.00	18.119	8'284'313.19	16.409
310	Imprimés et fournitures de bureau	339'300.00	0.630	399'900.00	0.742	338'394.45	0.670
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	499'500.00	0.928	267'500.00	0.496	338'362.05	0.670
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	797'000.00	1.480	914'700.00	1.698	612'050.65	1.212
313	Autres fournitures et marchandises	635'850.00	1.181	664'050.00	1.232	498'394.02	0.987
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	3'395'800.00	6.306	3'147'800.00	5.842	2'954'913.87	5.853
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	311'500.00	0.578	305'200.00	0.566	283'127.75	0.561
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	222'000.00	0.412	222'000.00	0.412	223'022.65	0.442
317	Réceptions et manifestations	238'000.00	0.442	224'000.00	0.416	144'806.80	0.287
318	Honoraires et prestations de services	3'101'400.00	5.760	3'413'820.00	6.336	2'687'711.85	5.324
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	183'100.00	0.340	203'000.00	0.377	203'529.10	0.403

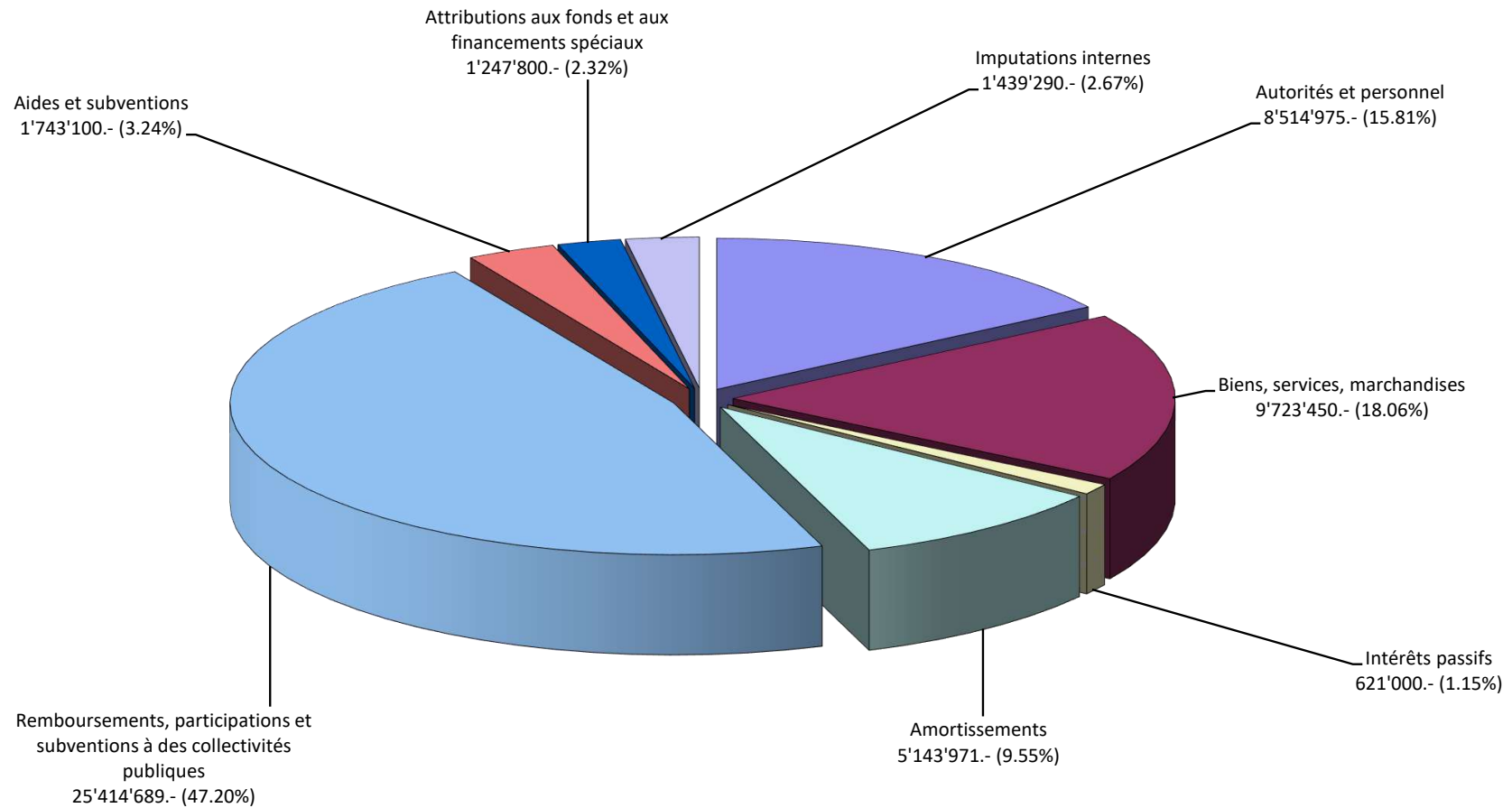
Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
32	Intérêts passifs	621'000.00	1.153	820'000.00	1.522	797'500.86	1.580
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	601'000.00	1.116	780'000.00	1.448	783'483.90	1.552
329	Intérêts rémunérateurs sur impôts	20'000.00	0.037	40'000.00	0.074	14'016.96	0.028
33	Amortissements	5'143'971.00	9.553	5'265'165.00	9.772	4'673'468.41	9.257
330	Amortissements du patrimoine financier	320'000.00	0.594	300'000.00	0.557	352'530.34	0.698
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	4'823'971.00	8.958	4'965'165.00	9.216	4'320'938.07	8.559
35	Remboursements, participations et subventions aux collectivités publiques	25'414'689.00	47.197	25'633'721.00	47.577	23'917'868.17	47.376
351	Canton	10'466'968.00	19.438	10'863'629.00	20.163	9'950'322.20	19.709
352	Communes et associations de communes	14'947'721.00	27.759	14'770'092.00	27.414	13'967'545.97	27.667
36	Aides et subventions	1'743'100.00	3.237	2'314'615.00	4.296	2'125'821.43	4.211
365	Aides, subventions à des institutions privées	546'580.00	1.015	1'286'315.00	2.387	1'243'123.50	2.462
366	Aides individuelles	1'196'520.00	2.222	1'028'300.00	1.909	882'697.93	1.748
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	1'247'800.00	2.317	788'900.00	1.464	1'648'779.95	3.266
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	1'247'800.00	2.317	788'900.00	1.464	1'203'000.00	2.383
381	Attributions aux financements spéciaux	0.00	0.000	0.00	0.000	445'779.95	0.883
39	Imputations internes	1'439'290.00	2.673	1'456'790.00	2.704	1'574'506.55	3.119
390	Imputations internes	1'439'290.00	2.673	1'456'790.00	2.704	1'574'506.55	3.119

TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE

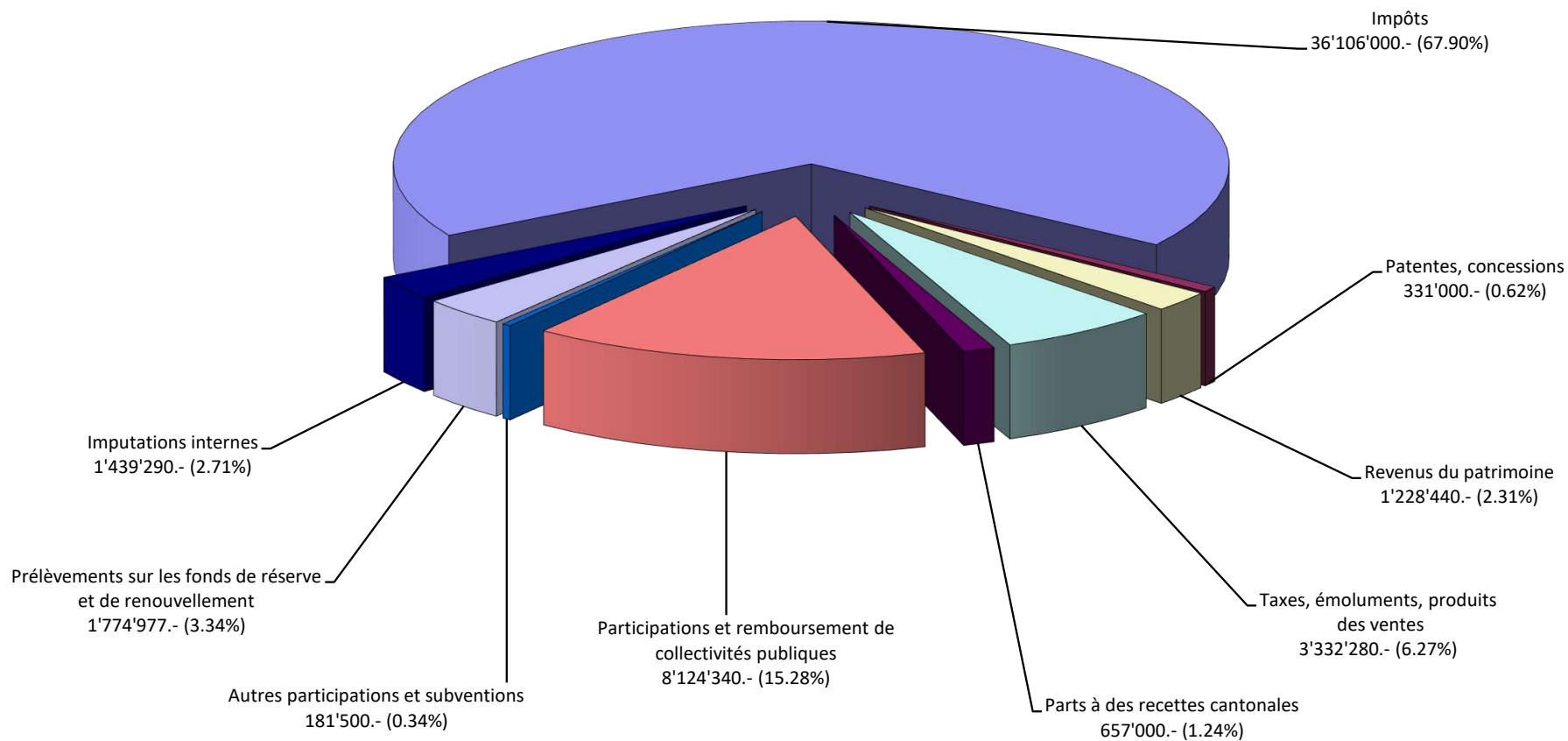
Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
4	REVENUS	53'174'827.00	100.000	51'931'979.00	100.000	50'918'128.82	100.000
40	Impôts	36'106'000.00	67.901	36'246'100.00	69.795	34'510'983.18	67.777
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	29'520'000.00	55.515	29'600'000.00	56.998	27'601'705.33	54.208
401	Impôts sur bénéfice net et le capital des personnes morales	2'000'000.00	3.761	2'110'000.00	4.063	2'931'076.70	5.756
402	Impôt foncier	2'950'000.00	5.548	2'700'000.00	5.199	2'894'792.85	5.685
404	Droits de mutation	1'200'000.00	2.257	1'350'000.00	2.600	898'427.70	1.764
405	Impôts sur les successions et donations	400'000.00	0.752	450'000.00	0.867	151'110.60	0.297
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	36'000.00	0.068	36'100.00	0.070	33'870.00	0.067
41	Patentes, concessions	331'000.00	0.622	325'900.00	0.628	326'819.01	0.642
410	Patentes	31'000.00	0.058	25'900.00	0.050	31'618.50	0.062
411	Concessions	300'000.00	0.564	300'000.00	0.578	295'200.51	0.580
42	Revenus du patrimoine	1'228'440.00	2.310	1'244'040.00	2.396	1'316'887.13	2.586
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	258'000.00	0.485	243'000.00	0.468	309'086.28	0.607
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	231'340.00	0.435	234'940.00	0.452	253'056.25	0.497
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	739'100.00	1.390	766'100.00	1.475	754'744.60	1.482
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	3'332'280.00	6.267	2'980'500.00	5.739	3'305'089.00	6.491
431	Emoluments	261'000.00	0.491	252'500.00	0.486	243'903.70	0.479
433	Ecolage	14'500.00	0.027	15'800.00	0.030	21'040.00	0.041
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	2'842'500.00	5.346	2'502'500.00	4.819	2'405'073.16	4.723

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		En CHF	En %	En CHF	En %	En CHF	En %
435	Ventes et prestations de services	115'280.00	0.217	116'100.00	0.224	125'279.64	0.246
436	Remboursements de tiers	9'000.00	0.017	8'600.00	0.017	420'208.72	0.825
437	Amendes	90'000.00	0.169	85'000.00	0.164	89'583.78	0.176
44	Parts à des recettes cantonales	657'000.00	1.236	654'000.00	1.259	617'507.05	1.213
441	Parts à des recettes cantonales	657'000.00	1.236	654'000.00	1.259	617'507.05	1.213
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	8'124'340.00	15.279	7'546'969.00	14.532	7'637'683.76	15.000
451	Canton	426'900.00	0.803	128'400.00	0.247	297'192.60	0.584
452	Communes et associations de communes	7'697'440.00	14.476	7'418'569.00	14.285	7'340'491.16	14.416
46	Autres participations et subventions	181'500.00	0.341	171'700.00	0.331	187'246.19	0.368
465	Participations et subventions de tiers	181'500.00	0.341	171'700.00	0.331	165'709.54	0.325
469	Dons et legs	0.00	0.000	0.00	0.000	21'536.65	0.042
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'774'977.00	3.338	1'305'980.00	2.515	1'441'406.95	2.831
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	1'651'800.00	3.106	1'128'900.00	2.174	1'441'406.95	2.831
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	123'177.00	0.232	177'080.00	0.341	0.00	0.000
49	Imputations internes	1'439'290.00	2.707	1'456'790.00	2.805	1'574'506.55	3.092
490	Imputations internes	1'439'290.00	2.707	1'456'790.00	2.805	1'574'506.55	3.092

Répartition des charges par nature



Répartition des revenus par nature



PLAN DES INVESTISSEMENTS

PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2020 à 2024

Objets	Etat	Coût total TTC	Rubr.	Planification des dépenses				
				2020	2021	2022	2023	2024
Blécherette (tl ligne 21), arrêt Perrause (routes)	Crédit à voter	300'000	R					100'000
Blécherette (tl ligne 21), arrêt Tessin (routes)	Crédit à voter	400'000	R					100'000
Blécherette (tl ligne 21), arrêt Croix (routes)	Crédit à voter	500'000	R					100'000
Budron, éclairage public (2.5 km) (routes)	Crédit à voter	600'000	R	600'000				
Cerisiers (routes)	Crédit à voter	135'000	R	135'000				
Cerisiers / Village, mise en séparatif (collecteurs)	Crédit à voter	600'000	C	600'000				
Châtaignier (Dubarde/Plaisance), cheminement piétons + carr. Jorat (routes)	Crédit à voter	750'000	R	750'000				
Clochatte, décompte final (collecteurs)	Crédit déjà voté	1'115'000	C	370'000				
Corjons, réaménagement (routes)	Crédit à voter	300'000	R					100'000
Couchant (routes)	Crédit à voter	200'000	R			200'000		
Couchant, bassin de rétention (collecteurs)	Crédit à voter	500'000	C	500'000				
Couchant, mise en séparatif (collecteurs)	Crédit à voter	480'000	C			480'000		
Couchant / Lausanne, déviation collecteurs (collecteurs)	Crédit à voter	725'000	C		725'000			
Couchant / voûtage Rionzi, passage autoroute et liaison (collecteurs)	Crédit à voter	3'125'000	C				3'125'000	
Farandole (routes)	Crédit à voter	250'000	R			250'000		
Farandole, mise en séparatif (collecteurs)	Crédit à voter	350'000	C			350'000		
Martines, aval Chêne (collecteurs)	Crédit à voter	1'550'000	C					500'000
Croix, (collecteurs) - Tronçon Sud Tessin Blécherette	Crédit à voter	300'000	C		300'000			
Croix, trottoir (routes) - Tronçon Nord Tessin-Perrause	Crédit à voter	180'000	R		180'000			
Croix, trottoir (routes) - Tronçon Sud Tessin Blécherette	Crédit à voter	270'000	R		270'000			
Etavez, trottoir tronçon C (routes)	Crédit à voter	150'000	R			150'000		
Grand-Mont / Mottier - Passage piétons Blécherette (routes)	Crédit à voter	300'000	R		300'000			
Grand-Mont / Mottier, cheminement piétons (routes)	Crédit à voter	800'000	R		800'000			
Jorattez, cheminement piétons Jorat-villas (routes)	Crédit à voter	200'000	R					60'000
Lausanne (PDL), réaménagement chaussée (routes) (montant indicatif)	Crédit à voter	1'000'000	R			500'000	500'000	
Lausanne, aval Verger (collecteurs)	Crédit à voter	500'000	C	500'000				
Maillefer / Petit-Flon (tl ligne 3), remise en état (collecteurs)	Crédit à voter	750'000	C		150'000	400'000	200'000	
Maillefer / Petit-Flon (tl ligne 3), giratoire + route (routes)	Crédit à voter	3'900'000	R	100'000		2'000'000	1'800'000	
Manloud-Penau, chaussée + trottoir (routes)	Crédit à voter	350'000	R		350'000			
Martines, aval Grand-Pré (routes)	Crédit à voter	300'000	R	300'000				
Martines, Grand-Pré-Farandole (routes)	Crédit à voter	400'000	R					100'000
Martines, Verger-Petit-Mont (collecteurs)	Crédit à voter	350'000	C	350'000				
Martines, Verger-Petit-Mont (routes)	Crédit à voter	600'000	R	300'000	300'000			
Martines, Verger-Saux-Sauvabelin (routes)	Crédit à voter	400'000	R	200'000	200'000			
Pâquis aval, trottoir (routes)	Crédit à voter	400'000	R			400'000		
Penau, aides à la traversée (sans Molok) (routes)	Crédit à voter	150'000	R	150'000				
Penau Hameau, modération (routes)	Crédit à voter	150'000	R	150'000				
Planches (Neuf/Milieu/Dépale) (routes)	Crédit à voter	500'000	R		300'000	200'000		
Planches (Neuf/Milieu/Dépale), mise en séparatif (collecteurs)	Crédit à voter	450'000	C		450'000			
Ruisseau du Petit-Flon, bassin de laminage (collecteurs)	Crédit à voter	500'000	C			500'000		
Ruisseau de la Croix, reconstruction du voûtage (collecteurs)	Crédit à voter	1'000'000	C			500'000	500'000	
Ruisseau de la Viane, reconstruction du voûtage (collecteurs)	Crédit à voter	1'000'000	C			500'000	500'000	
Tessin aval, trottoir tronçon A (routes)	Crédit à voter	250'000	R				250'000	
tl Ligne 22, aménagements terminus + arrêts	Crédit à voter	1'360'000	R	360'000	1'000'000			
Valleyre, reconstruction du voûtage (collecteurs)	Crédit à voter	1'300'000	C	500'000	800'000			
Viane (Pernessy-Feuillère), mise en séparatif (collecteurs)	Crédit à voter	100'000	C	100'000				
Viane (Pernessy-Feuillère), réaménagement, trottoir (routes)	Crédit à voter	150'000	R	150'000				

PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2020 à 2024

Objets	Etat	Coût total TTC	Rubr.	Planification des dépenses				
				2020	2021	2022	2023	2024
Zone 30 Martines (routes)	Crédit à voter	200'000	R	100'000	100'000			
Zone 30 Pâquis (routes)	Crédit à voter	150'000	R		50'000	100'000		
Réseau cyclable	Crédit à voter	1'500'000	R				500'000	500'000
Route de contournement - Etudes suites	Crédit à voter	100'000	R	100'000				
Adaptation parc véhicule lié au développement du PGA	Crédit à voter	150'000	V	150'000				
Châtaignier - Terrain de sport naturel (remise en état)	Crédit à voter	1'000'000	S				1'000'000	
Places de jeux - remise aux normes	Crédit à voter	300'000	S	200'000				
Moloks, Penau	Crédit à voter	100'000	D	100'000				
Moloks, montant indicatif	Crédit à voter	100'000	D	100'000				
Collège des Planches Crédit pour réfection	Crédit à voter	1'500'000	B					1'500'000
Mottier B Crédit de construction - Etape 4 (y compris étude)	Crédit à voter	16'250'000	B	250'000	8'000'000	8'000'000		
Mottier E et F Complexe sportif - Crédit complémentaire	Crédit déjà voté	3'335'000	B	900'000				
Grand-Mont terminus tl - WC publics	Crédit à voter	150'000	B					150'000
Châtaignier - Cantine	Crédit à voter	6'000'000	B		3'000'000	2'700'000		
Grande salle - Assainissement façades et toiture	Crédit à voter	4'000'000	B					1'000'000
Ancien vestiaire sportif du Châtaignier	Crédit à voter	300'000	B			300'000		
Collège de Champ d'Aulie	Crédit à voter	30'500'000	B		500'000		15'000'000	15'000'000
Participation au plan de quartier Praz-Prévôt + équipements	Crédit à voter	4'900'000	B			2'900'000	2'000'000	
Équipements PD SAF (Champ d'Aulie, Echelettes)	Crédit à voter	1'700'000	B		500'000	500'000	600'000	
Parking Châtaignier	Crédit à voter	1'000'000	B		500'000	500'000		
Vidéosurveillance	Crédit à voter	300'000	B	100'000	100'000	100'000		
Panneaux d'informations électroniques	Crédit à voter	200'000	A	200'000				
Bruit routier - Assainissement	Crédit à voter	180'000	R	180'000				
Totaux		103'855'000		8'495'000	18'875'000	21'530'000	25'975'000	19'210'000
Récapitulation par rubrique								
Ouvrage de génie civil (routes)		17'375'000	R	3'575'000	3'850'000	3'800'000	3'050'000	1'060'000
Ouvrage d'assainissement (collecteurs)		14'695'000	C	2'920'000	2'425'000	2'730'000	4'325'000	500'000
Véhicules		150'000	V	150'000	0	0	0	0
Déchets		200'000	D	200'000	0	0	0	0
Installations sportives		1'300'000	S	200'000	0	0	1'000'000	0
Bâtiments et constructions		69'935'000	B	1'250'000	12'600'000	15'000'000	17'600'000	17'650'000
Autres investissements		200'000	A	200'000	0	0	0	0
Total récapitulation		103'855'000		8'495'000	18'875'000	21'530'000	25'975'000	19'210'000

Selon l'article 18 du règlement sur la comptabilité des communes, le plan des investissements est présenté en même temps que le budget et n'a qu'une valeur indicative. Toute dépense d'équipement doit faire l'objet d'un Préavis au Conseil communal indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement et les charges d'exploitation qu'elle entraîne. **Il n'est pas soumis au vote.**

SITUATION DES EMPRUNTS

SITUATION DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME (PRÉVISION 2020)

Emprunts		Montant initial	Taux en %	Emprunts au 30.09.2019	Emprunts au 31.12.2020	Intérêts 2020
9221.18	Emprunt Postfinance	28.06.2010 - 29.06.2020	2.1600	10'000'000	A renouveler	107'400
9221.19	Emprunt Postfinance	07.10.2011 - 07.10.2021	1.6200	5'000'000	5'000'000	81'000
9221.20	Emprunt UBS	10.10.2011 - 10.10.2021	1.8600	5'000'000	5'000'000	93'000
9221.30	Emprunt UBS	31.05.2018 - 31.05.2023	0.3300	12'000'000	12'000'000	39'600
9221.31	Emprunt Postfinance	16.07.2018 - 17.07.2028	0.8200	5'000'000	5'000'000	41'000
9221.32	Emprunt UBS	09.11.2018 - 09.11.2022	0.2500	12'000'000	12'000'000	30'000
9221.34	Emprunt UBS	26.06.2019 - 26.06.2031	0.6500	12'000'000	12'000'000	78'000
9221.35	Emprunt UBS	30.08.2019 - 31.01.2020	0.8000	4'000'000	A renouveler	2'667
Sous total				65'000'000	51'000'000	472'667
Emprunt à renouveler	31.01.2020		1.2000	0	4'000'000	44'000
Emprunt à renouveler	29.06.2020		1.2000	0	10'000'000	60'333
Total					65'000'000	
Nouveaux emprunts (selon Plan des investissements - prévision 2020 cf page précédente)						
Nouvel emprunt	31.03.2020		1.2000	0	1'250'000	11'250
Nouvel emprunt	30.06.2020		1.2000	0	1'250'000	7'500
Nouvel emprunt	30.09.2020		1.2000	0	1'250'000	3'750
Nouvel emprunt	30.11.2020		1.2000	0	1'250'000	1'250
Total général				65'000'000	70'000'000	600'750

PREVISION DES AMORTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS TERMINÉS ET EN COURS - PRÉVISION DES AMORTISSEMENTS 2020

Objet	Préavis	Crédit accordé	Durée d'amortissement	** Coût final au 31.12.2018	solde à amortir au 01.01.2020	Amortissements 2020	Compte
9141.28.01 Collecteur Grand-Mont / Pernessy - route	12/2005	180'000.00	20 ans	176'353.97	79'353.00 9/20	8'817.00	230.3311.00
9141.28.02 Collecteur Grand-Mont / Pernessy - collecteur	12/2005	670'000.00	20 ans	668'866.17	300'987.00 9/20	33'443.00	460.3311.01
9141.32 Assainissement du voûtage du Rionzi	05/2002	750'000.00	20 ans	671'005.35	369'050.00 11/20	33'550.00	460.3311.01
9141.38 Création d'un seuil et aménagements - Rte des Martines	01/2007	455'000.00	20 ans	499'381.20	199'753.00 8/20	24'969.00	230.3311.00
9141.39 Collecteur tronçon sud / Rte de la Clochatte	11/2007	250'000.00	20 ans	193'555.81	77'419.00 8/20	9'678.00	460.3311.01
9141.40 Réhabilitation collecteur Louve-Rionzi-Petit-Flon	11/2005	1'400'000.00	20 ans	1'074'403.86	376'040.00 7/20	53'720.00	460.3311.01
9141.41 Réfection Rte de la Clochatte	13/2007	1'980'000.00	20 ans	1'695'127.20	665'360.00 8/20	83'170.00	230.3311.00
9141.42.02 Création bassin / Mise en séparatif - Grangette / Grand-Pré	10/2007	1'550'000.00	20 ans	1'561'320.22	702'594.00 10/20	78'066.00	460.3311.01
9141.43 Aménagement tronçon inférieur - Ch. de Pernessy	07/2007	350'000.00	20 ans	261'159.85	104'463.00 8/20	13'058.00	230.3311.00
9141.44 Création cheminement piétonnier - Rte de Manlout	10/2008	285'000.00	20 ans	172'350.00	77'553.00 9/20	8'617.00	230.3311.00
9141.46.01 Réfection collecteur EU-EC - Ch. De Bellevue - route	08/2009	130'000.00	20 ans	123'910.40	61'950.00 10/20	6'195.00	230.3311.00
9141.46.02 Réfection collecteur EU-EC - Ch. De Bellevue - collecteur	08/2009	275'000.00	20 ans	196'077.31	98'040.00 10/20	9'804.00	460.3311.01
9141.47 Aménagement zone du Grand-Mont - terminus tl	13/2009	3'125'000.00	20 ans	2'317'876.55	1'274'823.00 11/20	115'893.00	230.3311.00
9141.48 Création cheminement piétonnier - Rte du Jorat	01/2010	850'000.00	20 ans	694'783.15	417'384.00 12/20	34'782.00	230.3311.00
9141.49 Création cheminement piétonnier - PQ Paix-du-Soir	10/2010	400'000.00	30 ans	258'697.85	189'860.00 22/30	8'630.00	230.3311.00
9141.50.01 Carrefour + collecteur EC-EU - Lausanne / Verger - route	19/2010	2'435'000.00	30 ans	1'906'301.67	1'402'676.00 22/30	63'758.00	230.3311.00
9141.50.02 Carrefour + collecteur EC-EU - Lausanne / Verger - collecteur	19/2010	595'000.00	30 ans	439'313.88	322'300.00 22/30	14'650.00	460.3311.01
9141.51 Aménagement arrêts tl ligne 8 Lausanne / Cugy	01/2011	5'405'000.00	20 ans	5'294'932.30	3'177'240.00 12/20	264'770.00	230.3311.00
9141.52.01 Création d'un carrefour-giratoire Lanterne/Rionzi - route	03/2011	1'135'000.00	20 ans	903'608.15	621'838.00 14/20	44'417.00	230.3311.00
9141.52.02 Création d'un carrefour-giratoire Lanterne/Rionzi - collecteur	03/2011	225'000.00	20 ans	219'627.31	143'000.00 13/20	11'000.00	460.3311.01
9141.53.01 Réfection chaussée + collecteur - Rte de Sauvabelin - route	12/2011	455'000.00	20 ans	357'343.40	232'050.00 13/20	17'850.00	230.3311.00
9141.53.02 Réfection chaussée + collecteur - Rte de Sauvabelin - collecteur	12/2011	240'000.00	20 ans	225'104.26	145'600.00 13/20	11'200.00	460.3311.01
9141.54 Réfection collecteur de la Viane	03/2012	600'000.00	20 ans	683'890.81	454'025.00 13/20	34'925.00	460.3311.01
9141.55 Création d'une aire de dépose au Rionzi	01/2013	485'000.00	20 ans	507'067.25	356'160.00 13/20	25'440.00	230.3311.00
9141.56 Réfection d'un collecteur - Rte de la Clochatte	05/2013	240'000.00	20 ans	172'869.86	114'400.00 13/20	8'800.00	460.3311.01
9141.57 Réfection d'un collecteur - Rte de Cugy	09/2013	260'000.00	20 ans	220'673.09	176'528.00 16/20	11'033.00	460.3311.01
9141.58 Création bassin de rétention - Champ-Meunier	13/2014	1'190'000.00	20 ans	1'082'823.99	9'150'682.00 16/20	54'146.00	460.3311.01
9141.59.01 Réfection chaussée + collecteur - Ch. Doucy - route	02/2015	205'000.00	20 ans	151'955.00	129'166.00 17/20	7'598.00	230.3311.01
9141.59.02 Réfection chaussée + collecteur - Ch. Doucy - collecteur	02/2015	85'000.00	20 ans	60'299.60	51'255.00 17/20	3'015.00	460.3311.00
9141.60 Réhabilitation des collecteurs EU-EC - Etavez + compl. 12/2017	10/2015	690'000.00	20 ans	760'954.65	646'799.00 17/20	38'047.00	460.3311.01
9141.61 Crédit pour étude préliminaire RC 451	08/2015	150'000.00	1 an	0.00	en cours 0/1	0.00	230.3311.00
9141.62 Mise en conformité du collecteur - Rionzi tronçon aval	02/2016	1'290'000.00	30 ans	970'301.15	en cours 30/30	43'000.00	460.3311.01
9141.63 Réaménagement carrefour - Ch. Du Collège	06/2016	95'000.00	1 an	67'392.90	en cours 0/1	0.00	230.3311.00
9141.64 Crédit d'étude aménagement terrain synthétique et multisport	17/2016	90'000.00	20 ans	113'051.80	en cours 20/20	4'500.00	230.3311.00
9141.65.01 Réfection chaussée/collecteur/éclairage Mottier - route	06/2017	280'000.00	30 ans	347'832.50	en cours 30/30	9'300.00	230.3311.00
9141.65.02 Réfection chaussée/collecteur/éclairage Mottier - collecteur	06/2017	230'000.00	30 ans	71'596.38	en cours 30/30	7'600.00	460.3311.01
9141.66 Mise en conformité du collecteur - Millière tronçon aval	07/2017	1'025'000.00	30 ans	528'408.57	en cours 30/30	34'100.00	460.3311.01
9141.67 Remplacement des installation de pompage En Budron	13/2017	255'000.00	10 ans	182'941.72	en cours 10/10	25'500.00	460.3311.01
9141.68 Place de sport du Châtaignier - terrains	01/2018	4'100'000.00	20 ans	1'233'007.35	en cours 20/20	205'000.00	230.3311.00
9141.69 Elargissement du trottoir sous le pont de l'autoroute - Rionzi	03/2018	135'000.00	20 ans	77'734.35	en cours 20/20	6'750.00	230.3311.00
9141.70 Sécurisation de la liaison piétonne Bugnon/Rionzi - route	08/2018	312'500.00	20 ans	164'982.95	en cours 20/20	15'625.00	230.3311.00
9141.71 Répartition intercommunale séparatif Bassin versant Clochatte	01/2019	1'115'000.00	1 an	0.00	en cours 1/1	0.00	460.3311.00
9141.72 Aménagement zone 30 Grand-Mont	04/2019	330'000.00	20 ans	0.00	en cours 20/20	16'500.00	230.3311.00
Total 9141 Ouvrage de génie civil et d'assainissement		36'302'500.00		27'308'883.78	22'118'348.00	1'500'916.00	

INVESTISSEMENTS TERMINÉS ET EN COURS - PRÉVISION DES AMORTISSEMENTS 2020

	Objet	Préavis	Crédit accordé	Durée d'amortissement	** Coût final au 31.12.2018	solde à amortir au 01.01.2020		Amortissements 2020	Compte
9143.06	Collège des Martines	02/1996	12'086'000.00	20 ans	10'135'000.00	945'000.00	4/20	235'000.00	230.3312.00
9143.23	Construction complexe de Manloud	15/2005	9'763'000.00	20 ans	10'684'417.35	4'275'424.00	8/20	534'428.00	230.3312.00
9143.24	Concours d'architecture / Extension Collège du Mottier	17/2007	690'000.00	20 ans	698'804.25	349'400.00	11/20	34'940.00	230.3312.00
9143.25	Construction d'une médiathèque / Collège du Mottier	01/2008	1'512'000.00	20 ans	1'511'386.65	680'121.00	9/20	75'569.00	230.3312.00
9143.30	Crédit de construction & transformation Collège du Petit-Mont	12/2010	1'860'000.00	30 ans	2'003'755.95	1'402'611.00	22/30	66'791.00	230.3312.00
9143.31	Crédit de Construction étape 1 / Extension du Mottier	11/2010	13'300'000.00	30 ans	13'491'112.89	10'352'760.00	23/30	450'120.00	230.3312.00
9143.33	Crédit de construction de vestiaires au Châtaignier	15/2010	3'000'000.00	30 ans	2'596'087.25	1'811'418.00	22/30	86'258.00	230.3312.00
9143.34	Plan de quartier Le Rionzi - Equipement et chaufferie	13/2011	757'000.00	30 ans	691'471.68	576'000.00	25/30	23'040.00	230.3312.00
9143.35	Crédit de Construction étape 2 / Extension du Mottier	18/2011	17'370'000.00	30 ans	17'578'502.15	14'078'712.00	24/30	586'613.00	230.3312.00
9143.37	Crédit de Construction étape 3 / Extension du Mottier	04/2013	14'303'000.00	30 ans	14'092'850.66	12'683'698.00	27/30	469'694.00	230.3312.00
9143.38	Raccordement bâtiment Jorat 5	09/2013	85'000.00	20 ans	36'683.50	29'280.00	16/20	1'830.00	230.3312.00
9143.39	Installation de capteurs photovoltaïques Mottier D	09/2015	135'000.00	30 ans	114'555.00	99'476.00	26/30	3'826.00	230.3312.00
9143.40	Rénovation du Centre sportif du Mottier E+F	01/2016	6'900'000.00	30 ans	2'346'332.85	en cours	30/30	230'000.00	230.3312.00
9143.42	Crédit de construction établissement scolaire au Rionzi	03/2017	15'700'000.00	30 ans	14'990'785.17	13'991'404.00	29/30	499'693.00	230.3312.00
9143.44	Aménagements extérieurs Crétalaison	02/2018	292'000.00	20 ans	205'056.25	184'554.00	19/20	10'253.00	230.3312.00
9143.45	Place de sport du Châtaignier - local matériel	01/2018	300'000.00	20 ans	217'243.40	202'243.40	19/20	15'000.00	230.3312.00
Total 9143	Bâtiments et constructions		98'053'000.00		91'394'045.00	61'662'101.40		3'323'055.00	
Récapitulation par rubrique									
230.3311	Amortissements obligatoires / ouvrages de génie civil							985'639.00	
230.3312	Amortissements obligatoires / bâtiments							3'323'055.00	
460.3311	Amortissements obligatoires des collecteurs							515'277.00	
Total								4'823'971.00	

** Les valeurs en italique sont des estimations du coût final

BUDGET 2020 STEP

**STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
ET DE TRAITEMENT DES BOUES
DE L'AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE
(STEP)**

BUDGET DE L'EXERCICE 2020

Comprenant :

- 1 Compte d'exploitation**
- 2 Répartition des charges totales nettes**

septembre 2019

1 COMPTE D'EXPLOITATION

Station d'épuration des eaux usées (STEP)	Service de l'eau* Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018		Renseignements complémentaires
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Totaux	27'487'000	27'487'000	25'966'700	25'966'700	21'690'854.16	21'690'854.16	
301 Traitements	5'348'600		4'219'500		3'739'009.48		43.395 EPT + auxiliaires (71'000.-) + 9 EPT Stepact
303 Cotisations AVS et AC	491'100		386'500		317'176.77		
304 Cotisations à la caisse de pensions	709'700		541'400		462'069.09		
305 Assurance de personnes	108'800		97'200		83'742.63		
309 Frais de formation professionnelle	31'900		26'000		8'678.45		Cours GMAO, ElectroSuisse, sécurité, électricité, certification soudure, cours de base UVTD
310 Imprimés et fournitures de bureau	5'100		5'100		1'107.95		
313 Marchandises	4'000		4'000		546.35		
317 Déplacements, débours, dédommagements	3'600		2'600		1'970.57		Participation repas du service
318 Autres prestations de tiers	20'392'000		20'448'600		16'844'578.87		
318.40 Prestations facturées par EPURA SA	20'336'700		20'260'500		16'697'295.17		Prestations facturées par Epura SA
318. ... Divers	55'300		188'100		147'283.70		Examens médicaux travailleurs, révision des comptes de la CISTEP, Assurance véhicule, certification ISO, visites STEP, indemnités présidence. Transfert des prestations transversales Ville dans le compte 390.
319 Impôts, taxes et frais divers	5'000		5'000		0.00		
331 Amortissement du patrimoine administratif	0		0		3'142.00		
390 Imputations internes	387'200		230'800		228'832.00		Prestations services du personnel (73'100.-), prestations transversales Ville (154'300.-) et de la comptabilité (159'800.-)
424 Plus-values, produits exceptionnels		0		0		0.00	
434 Redevances et prestations facturées		7'076'900		5'611'000		4'858'644.70	
434.01 Prestations facturées à Epura SA		7'066'300		5'600'400		4'848'246.90	STEP exploitation: 5'716'100.- STEP act: 1'350'200.-
434. ... Divers		10'600		10'600		10'397.80	Entretien STAP St-Sulpice,
436 Dédommagements de tiers		90'700		72'700		117'041.16	Participation du personnel aux assurances
439 Autres recettes		0		0		5'906.73	
452 Participation des communes aux charges		20'319'400		20'283'000		16'709'262	

*Le budget tel que présenté n'est pas encore validé par la Municipalité de Lausanne.

2 RÉPARTITION DES CHARGES TOTALES NETTES

Montant net, TVA en sus, à répartir
 Volume total d'eau consommée
 Charge nette par m3 d'eau consommée
 Surface imputable totale

Clé de répartition dès 01.01.2020				Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018	
Consommations d'eau présumées*	Surface imputable en ha **	Charges selon surface imputable 500 CHF/ha	Solde des charges selon consommations				
		1'592'455	18'726'945	20'319'400	20'283'000	16'709'262	
19'666'865			19'666'865		19'343'256	19'006'865	
			0.95221		1.04858	0.87912	
	3'185						
[m3]	[ha]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	
Chavannes-p-Renens	488'083	17.34	8'670	464'757	473'400	510'900	429'082.15
Cheseaux (y c. Bell SA)	328'255	30.78	15'390	312'567	328'000	552'600	288'574.60
Morrens (par Cheseaux)	2'104	0.04	20	2'003	2'000	2'100	1'849.65
Crissier	755'825	21.27	10'635	719'703	730'300	834'000	664'458.75
Villars-Ste-Croix (par Crissier)	80'000	8.40	4'200	76'177	80'400	76'200	70'329.40
Bussigny	677'977	46.19	23'095	645'575	668'700	364'700	15'803.90
Ecublens	886'024	59.52	29'760	843'679	873'400	956'000	778'918.90
Epalinges	612'951	216.03	108'015	583'657	691'700	635'500	538'855.75
Jouxens-Mézery	114'982	39.35	19'675	109'487	129'200	111'500	101'082.65
Lausanne (+ arrondi)	12'002'545	1'887.73	943'865	11'428'919	12'372'800	12'321'800	10'551'643.50
Le Mont-s-Lausanne (y c. Crema SA)	720'330	256.35	128'175	685'904	814'100	786'900	633'254.50
Prilly	857'603	206.37	103'185	816'616	919'800	909'200	753'933.55
Pully (collecteur Vuachère)	104'688	12.00	6'000	99'685	105'700	116'500	92'033.00
Renens	1'459'948	267.74	133'870	1'390'174	1'524'000	1'526'900	1'283'465.35
Romanel (y c. industries)	232'436	70.80	35'400	221'327	256'700	252'800	204'338.50
Saint-Sulpice	343'114	45.00	22'500	326'716	349'200	325'400	301'637.40
	19'666'865	3'185	1'592'455	18'726'945	20'319'400	20'283'000	16'709'261.55

* basées sur les consommations en 2018

** Selon chiffres étude 2017

BUDGET 2020 SDIS LA MEBRE

SDIS de la Mère

Budget résumé des dépenses pour l'année 2020

Compte	Texte	Total
3003	Jetons de présence	CHF 2'000.00
3013	Soldes	CHF 374'000.00
3'091.01	JSP	CHF 11'110.00
3050	Assurances et cotisations	CHF 4'900.00
3069	Remboursements débours et divers	CHF 38'200.00
3091	Frais de formation	CHF 7'750.00
3030	Charges sociales (AVS,AI,AC,APG)	CHF 12'800.00
3093	Examens médicaux	CHF 6'500.00
3101	Imprimés, fournitures de bureau, journaux et doc. professionnelle	CHF 6'000.00
3181	Frais CCP	CHF 700.00
3115	Achat de véhicule	CHF 50'000.00
3116	Achats d'équipement et matériel spécialisé	CHF 21'800.00
3155	Entretien des véhicules et carburants	CHF 20'700.00
3156	Entretien d'équipements et matériel spécialisé	CHF 7'000.00
3182	Téléphone, concession radio-télécom, centrale CTA	CHF 3'600.00
	Fête	CHF 14'560.00
4356	Facturation d'intervention à des tiers	CHF -12'000.00
4651	Subsides ECA	CHF -227'600.00
	Total	CHF 342'020.00

SDIS la Mère

Budget du détail des dépenses pour l'année 2020

Compte	Texte	Nombre	Budget 2020	Total	Budget 2019	Compte 2018	Compte 2017	Compte 2016	Compte 2015
3003	Commission du Feu			2'000.00	2'400.00	1'585.90	1'458.00	1'849.50	1'212.50
	<u>Jetons de présence</u>		<u>2'000.00</u>						
	<u>8 x 8H à 27.- /H</u>								
3091.01	JSP			11'110.00	11'110.00	11'344.20	9'653.15	6'655.90	7'845.20
	<u>Soldes 10 journées à 7 instructeurs - 54.00 par jour</u>		<u>3'780.00</u>						
	<u>Soldes 5 CC à 14 instructeurs à 27.00</u>		<u>1'350.00</u>						
	<u>Formation moniteurs (valorisation) x3 pers. x 108.00</u>		<u>324.00</u>						
	<u>Cours cantonaux(20 moni/4 cad/18 JSP)x15.00/12.00</u>		<u>576.00</u>						
	<u>Formateurs pour le GVJSP 3 x Jdl, 2 x FI3, 216.00 par jour</u>		<u>1'080.00</u>						
	<u>Habillements et matériels</u>		<u>3'000.00</u>						
	<u>Assurance FSSP</u>		<u>500.00</u>						
	<u>Championnat Suisse</u>		<u>500.00</u>						
3013	Soldes			374'000.00	405'000.00	371'183.55	355'298.70	406'303.40	356'524.00
	<u>Exercices</u>		<u>240'000.00</u>						
	<u>Cours</u>		<u>34'000.00</u>						
	<u>Interventions</u>		<u>100'000.00</u>						
3030	Charges sociales (AVS,AI,AC,APG)			12'800.00	15000.00	12737.65	10759.50	12934.55	9104.30
3050	Assurances et cotisations			4'900.00	5'800.00	4'356.80	5'159.35	4'637.90	4'477.40
	<u>Assurances FSSP</u>		<u>1'800.00</u>						
	<u>Cotisations FVSP</u>		<u>3'100.00</u>						

Compte	Texte	Nombre	Budget 2020	Total	Budget 2019	Compte 2018	Compte 2017	Compte 2016	Compte 2015
3069	Remboursements débours et divers			38'200.00	20'700.00	18'920.45	18'863.05	20'397.45	20'788.30
	Frais de gestion		20'000.00						
	Débours et réception		2'400.00						
	Subsistance intervention		1'500.00						
	Souper de compagnie (50.00)		6'000.00						
	Souper off et sof (20.00)		1'200.00						
	Ex DPS (contrôle des BH) (15.00)		1'800.00						
	Divers		2'000.00						
	Boissons interventions		2'000.00						
	Jubilaires		1'300.00						
3091	Frais de formation			7'750.00	9'500.00	4'972.50	8'450.85	3'806.80	4'451.55
	Divers et intervenants externes		500.00						
	Permis C1 (5 chauffeurs x 350.00)		1'750.00						
	EX. DAP/DPS/EFRI Rama		1'500.00						
	Extincteurs		1'000.00						
	ARI Balsthal		3'000.00						
3093	Examens médicaux			6'500.00	6'750.00	5'747.00	5'409.00	6'302.10	7'090.10
	ARI 3		1'750.00						
	ARI suivi		1'250.00						
	ARI vélo		2'000.00						
	Chauffeur C1		1'500.00						
3101	journaux et doc. Professionnelle			6'000.00	6'300.00	4'927.45	4'197.70	4'868.55	7'651.65
	Fournitures de bureau		1'200.00						
	Calendriers SDIS		2'000.00						
	Journal FSSP (19 abon.)		1'300.00						
	Divers		500.00						
	Règlements conduite mise à jour		500.00						
	Communication		500.00						
3115	Remplacement véhicules			50'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte	Texte	Nombre	Budget 2020	Total	Budget 2019	Compte 2018	Compte 2017	Compte 2016	Compte 2015
3116	Achats d'équipement et matériel spécialisé			21'800.00	20'690.00	17'223.10	23'596.70	14'240.23	25'204.35
	<u>Petit matériel</u>		<u>3'000.00</u>	SDIS					
	<u>Habillement/grades</u>		<u>6'000.00</u>	SDIS					
	<u>Matériel informatique (PC, écran, imprimante)</u>		<u>3'000.00</u>	SDIS					
	<u>Cagoules</u>		<u>2'300.00</u>	SDIS					
	<u>Machine à laver</u>		<u>1'000.00</u>	LM					
	<u>Produits entretiens spécifiques</u>		<u>200.00</u>	SDIS					
	<u>Garnitures casques</u>		<u>6'300.00</u>	SDIS					
	<u>Barrage Watergate (2X)</u>		<u>3'000.00</u>	ROM					
3155	Entretien des véhicules et carburants			20'700.00	20'700.00	25'983.60	14'449.55	17'850.95	27'522.95
	<u>Entretien croma 101</u>		<u>1'500.00</u>						
	<u>Entretien croma 102</u>		<u>2'000.00</u>						
	<u>Entretien croma 280</u>		<u>1'500.00</u>						
	<u>Entretien croma 370</u>		<u>1'500.00</u>						
	<u>Entretien croma 380</u>		<u>1'500.00</u>						
	<u>Carburant</u>		<u>8'500.00</u>						
	<u>Produits de nettoyage véhicules</u>		<u>200.00</u>						
	<u>Assurances</u>		<u>4'000.00</u>						
3156	Entretien d'équipements et matériel spécialisé			7'000.00	5'000.00	289.65	1'647.90	871.95	516.50
	<u>Extincteurs</u>		<u>500.00</u>						
	<u>Contrôle des appareils électriques mobiles du SDIS</u>		<u>5'000.00</u>						
	<u>Divers</u>		<u>1'500.00</u>						
3181	Frais de port, CCP			700.00	800.00	546.10	414.35	1817.25	471.60
3182	Téléphone, concession radio-télécom,			3'600.00	5'200.00	3'466.25	4'119.35	5'261.20	5'247.75
	<u>Abo. Fixe + Natel + communication + Internet</u>		<u>2'500.00</u>						
	<u>Abonnement SMS via site SDIS</u>		<u>1'100.00</u>						

Compte	Texte	Nombre	Budget 2020	Total	Budget 2019	Compte 2018	Compte 2017	Compte 2016	Compte 2015
	Fête 10 ans			14'560.00					
	Salle Prazqueron		50.00						
	Location animation		700.00						
	Matériel animation		1'000.00						
	Nourriture gala samedi soir		3'000.00						
	Apéritif officiels		525.00						
	Boisson gala samedi soir		1'500.00						
	Nourriture pompiers midi		1'000.00						
	Boisson pompiers midi		800.00						
	Repas remerciement Amicales		1'000.00						
	Prix souvenirs		2'250.00						
	Assurance		350.00						
	Bureau: consommables		150.00						
	Bureau: frais postaux		50.00						
	Marketing		1'000.00						
	Divers et imprévus		1'185.00						
	Total			581'620.00	534'950.00	483'284.20	463'477.15	507'797.73	478'108.15
4356	Facturation d'intervention à des tiers			12'000.00	12'000.00	13'498.75	16'338.00	27'442.50	43'611.00
	Facturation interventions		12'000.00						
4651	Subsides ECA			227'600.00	219'600.00	232'566.20	213'790.20	244'686.20	184'379.25
	Remboursement interventions		30'000.00						
	Subsides DPS		152'000.00						
	Subsides DAP		15'000.00						
	Remboursement cours		25'000.00						
	Participation caisse de secours		600.00						
	Subsides mise à disposition de véhicules		5'000.00						
4359	Ventes et prestations divers								
	Total			239'600.00	231'600.00	246'064.95	230'128.20	272'128.70	227'990.25

Répartition

Habitants au 31.12.2018			Pourcentage Montant			Pourcentage Montant	
			2020			2019	
	3'311	RO	18.77	32'105.59		19.41	29'456.88
	8'516	LM	48.29	82'576.61		46.86	71'120.09
	4'338	CH	24.60	42'064.04		25.23	38'288.67
	1'471	JO	8.34	14'263.76		8.51	12'909.36
	17'636						
Valeur immobilière au 31.12.2018 (valeur indice 100)			Pourcentage Montant			Pourcentage Montant	
			2020			2019	
	900'364'944.68	RO	16.18	27'677.18		16.48	25'019.75
	2'959'956'648.18	LM	53.21	90'988.93		52.69	79'973.73
	1'155'213'580.67	CH	20.77	35'511.21		20.92	31'749.44
	547'583'118.71	JO	9.84	16'832.68		9.9	15'032.07
						Total 2019	303'549.99

Total à la charge des communes 342'020.00

	2020	2019
TOTAL RO	59'782.76	54'476.63
TOTAL LM	173'565.54	151'093.82
TOTAL CH	77'575.25	70'038.11
TOTAL JO	31'096.44	27'941.43
	342'020.00	303'549.99

27.08.2019

COMMENTAIRES COMPLÉMENTAIRES

Commentaires complémentaires

Compte	Commentaires
110	Administration communale
110.3109.01	Ce montant comprend la prestation annuelle de notre mandataire pour le suivi de l'archivage ainsi que l'évaluation de l'état de conservation des documents composant les archives définitives afin d'identifier les éventuelles corrections à apporter (restauration, reconditionnement). Le processus consiste aussi à avoir une vue d'ensemble des documents qu'il pourrait être intéressant de valoriser, par exemple sur des plateformes d'archivage, sur le site web de la Commune, lors d'expositions, etc.
110.3111.00	L'arrivée de nouveaux collaborateurs nécessitera l'aménagement de certains bureaux.
110.3155.00	Sont comptabilisés dans ce compte, depuis 2018, les redevances de leasing ainsi que la totalité des frais d'entretien des deux véhicules électriques de fonction. Les véhicules ont été acquis en cours d'année 2018, si bien que lors de cet exercice, le montant des primes ne couvrait pas encore une année complète.
110.3184.00	L'état du compte au moment de l'élaboration du budget 2020 montre une augmentation des procédures contentieuses. Il est donc proposé un montant un peu supérieur pour le budget 2020.
110.4311.00	Ce compte comprend notamment les montants versés à la Commune par le SDNL et le SDIS pour le travail que nous effectuons en tant que commune boursière. Largement sous-évalués (CHF 2'000.- / année pour le SDNL et CHF 2'000.- / année pour le SDIS), ces montants ont été renégociés à la hausse, soit CHF 5'000.- pour le SDNL et CHF 12'000.- pour le SDIS.
110.4313.00	Suite à l'entrée en vigueur du nouveau droit fédéral sur l'acquisition de la nationalité suisse, le nombre de demandes est en baisse. En 2018, certaines demandes étaient encore traitées sous l'égide de l'ancien droit, ce qui n'est plus le cas actuellement.
130	Personnel et assurances
...3011.00	La Municipalité prévoit une augmentation de la masse salariale de 1.5% (1% adaptation au coût de la vie et 0.5% pour les évolutions en lien avec la grille salariale).
130.3011.00	Secrétariat 2 ETP, Finances et informatique 2.30 ETP, Ressources humaines 0.8 ETP, Archives 0.15 ETP (auxiliaire) et 2 ETP apprentis (Variation 31.12.2019/2020, +0.02 ETP (augmentation archiviste)).
...3030.00	Les charges sociales tiennent compte d'un taux de 9.31 % du salaire de base.
130.3050.01	Adaptation des primes de l'assurance accidents selon évolution de la masse salariale.
130.3063.00	Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances. Ce montant concerne trois services ; Secrétariat, Ressources humaines et Finances.
130.3069.00	Selon l'annexe 2 du règlement du personnel, des primes de fidélité seront versées à des collaborateurs pour dix, quinze, vingt et trente ans de service.

150 Affaires culturelles, loisirs

- 150.3011.00 Un poste d'animateur socioculturel à 50% pour l'organisation de l'accueil parascolaire et l'espace loisirs
150.3030.00 a été porté au budget 2019 sur six mois. En 2020, ce poste est porté au budget pour toute l'année.
150.3040.00 Effectif de 1.9 ETP (Variation 31.12.2019/2020, +0.0 ETP).
- 150.3063.00 Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances.
- 150.3170.01 Organisation de différents événements culturels et de loisirs comme la fête de la musique, les journées de la mobilité et course populaire, expositions ou spectacle d'humour, Nuit du conte, etc... 2020 sera une année anniversaire pour le festival Le Mont Musical qui organisera, pour l'occasion, un programme spécial. La Commune a choisi de soutenir cet anniversaire par un financement adapté. Ce budget permet aussi d'organiser des animations culturelles et de loisirs dédiées aux enfants et aux jeunes (activités à l'espace loisirs, soirées dédiées aux jeunes, expositions pour et avec les jeunes, soirée de fin d'année 11S, etc.). Ce budget comprend l'organisation et le financement du prix du mérite. Des moyens sont nécessaires pour assurer la communication et la visibilité de ces propositions.
- 150.3193.01 Cotisation à l'Union des Communes Vaudoises (UCV), 8'516 habitants à CHF 1.45 plus une base fixe de CHF 650.-.
- 150.3513.00 Fondation pour l'enseignement de la musique, participation de CHF 9.50 par habitant (estimation au 31.12.19 : 9'050 hab.).
- 150.3523.00 Participation culturelle à la Ville de Lausanne pour le Béjard Ballet, le Théâtre de Vidy, l'Orchestre de chambre et l'Opéra de Lausanne.
- 150.3655.10 La loi vaudoise sur les écoles de musique exige des communes qu'elles organisent un subventionnement spécifique pour soutenir directement les familles qui inscrivent leurs enfants aux cours de l'école de musique. Cette subvention spécifique et obligatoire, n'avait, jusqu'en 2019, pas été organisée au Mont-sur-Lausanne. Ce projet est en cours de réalisation en 2019 et il n'est pas possible de connaître quel montant sera nécessaire pour le financer (nous ne connaissons pas les revenus annuels des familles dont les enfants sont inscrits et la subvention dépendra de ce revenu annuel). Pourtant, un montant de CHF 20'000.- est porté au budget 2020 pour signaler l'existence de ce soutien qui devrait démarrer en 2020.

176 Installations sportives

- 176.3523.01 Conformément au préavis 03/2015 et à la Convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley, la participation de la Commune se montera à CHF 110'000.- dès 2020 compte tenu de la mise en service de la nouvelle patinoire.

182 Transports publics

- 182.3527.00 La participation de l'Etat et des communes au déficit d'exploitation des transports publics est régie par
182.3527.01 la loi sur la mobilité et les transports publics (LMTP). La subvention d'exploitation porte notamment sur la couverture du déficit d'exploitation, la commande de prestations de service public, la prise en charge de frais financiers ou la mise en œuvre de communautés tarifaires.

Pour les lignes de trafic régional (notre Commune est concernée dès lors qu'elle est desservie par les lignes 60 et 54), les communes participent à raison de 30% à cette subvention d'exploitation. La répartition du montant à charge des communes est effectuée par « région de transport public », en tenant compte de la population et d'un coefficient caractérisant la qualité de la desserte. Ce coefficient varie entre 0.4 et 1.0. Pour notre Commune, il est de 0.6.

Pour les lignes de trafic urbain (notre Commune est concernée dès lors qu'elle est desservie par les lignes 8 et 23), les communes participent à raison d'environ 70% à cette subvention. La répartition intercommunale tient compte pour 1/3 de la population et pour 2/3 des prestations annuelles en kilomètres parcourus sur le territoire communal.

182.3527.02 Contribution à l'Association des communes de la région lausannoise pour la réglementation sur le service des taxis, CHF 1.90 par habitant (estimation au 31.12.19 : 9'050 hab.).

190 Informatique

190.3101.00 Remplacement et nouveaux postes de travail (pc écrans, claviers et souris + licences) CHF 13'800.-, matériel divers à remplacer (routeurs, imprimantes et périphériques) CHF 5'000.-, installation de nouveaux switchs dans l'armoire serveur et salle de formation CHF 4'500.-, remplacement des disques durs par des disques SSD et mise à jour Windows 10 des dix postes formation et neuf postes Agex CHF 5'700.- et réserve pour imprévus et casse matériel CHF 3'000.-.

190.3151.00 Maintenance de l'ensemble des installations techniques (serveurs, postes de travail et périphériques, appareil de paiement par carte de débit), hébergement et maintenance du site internet, licences des logiciels communaux, prestations pour développements et améliorations diverses pour les parties techniques et logiciels.

190.3189.05 Un montant global est prévu pour la poursuite de l'amélioration du site internet et intranet communal ainsi que pour des projets ponctuels.

190.4801.00 Amortissement par prélèvement au fonds réserve générale (9282.10).

210 Impôts

210.3187.00 Facture de l'Office d'impôt pour le travail de perception des impôts communaux (personnes physiques, morales, etc.).

210.3290.00 Intérêts payés aux contribuables, calculés sur les acomptes, au prorata temporis depuis la date de chaque paiement jusqu'à l'échéance de chaque tranche. Les paiements volontaires supplémentaires (par rapport au montant dû au titre des acomptes) produisent également un intérêt calculé jusqu'au terme général d'échéance (30 avril de chaque année). Le calcul des intérêts moratoires, rémunérateurs, compensatoires ou de retard sur factures, est déclenché lors de la taxation définitive. Le traitement tardif des taxations rallonge l'intérêt en faveur ou en défaveur du contribuable. Ce poste reste difficile à évaluer.

210.3515.03 Compte en relation à la rétrocession de la part des impôts conjoncturels (aléatoires) venant en diminution du coût de la facture sociale à charge des communes. Les montants 2020 sont calculés sur le résultat définitif du rendement des impôts 2018 :

30% de l'impôt sur les frontaliers

50% de l'impôt sur les droits de mutation

50% de l'impôt sur les successions et donations

50% de l'impôt sur les gains immobiliers.

L'estimation des rentrées fiscales des personnes physiques est, comme chaque année, toujours difficile à déterminer. Elle dépend de la conjoncture économique, de l'avancement des taxations et des modifications d'acomptes demandées par les contribuables. Pour établir le budget de ces postes, nous avons tenu compte des informations obtenues auprès des services de l'Etat.

210.4001.00 Les montants présentés ont été établis de la façon suivante : résultat des comptes 2018 auxquels nous
210.4002.00 avons ajouté une progression de 3% pour nouveaux contribuables impôt revenu/fortune mais aucune
210.4003.00 indexation (selon ACI) pour l'impôt revenu/fortune et impôt à la source.
210.4004.00

Nous avons également contrôlé notre évaluation en tenant compte de la moyenne des rentrées fiscales des cinq dernières années (moyenne adaptée à un taux d'imposition de 73.5%), les acomptes 2019 facturés en décembre 2018 auxquels nous avons ajouté les ajustements effectués jusqu'au 31 août 2019 ont également servi de base de comparaison.

210.4011.00 Concernant l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales, la Commission
210.4012.00 d'impôt n'envisage pas de progression ni d'indexation, ceci par rapport au montant facturé dans
l'exercice précédent. Cependant, nous avons tenu compte des éléments de planification 2019-2023 et
également pris en considération les rentrées fiscales au 31 août 2019. Les rendements des personnes
morales de la période comptable 2018 ont été adaptés aux nouveaux taux d'imposition de la RIEIII
vaudoise.

**Pour l'estimation des impôts "aléatoires", nous avons tenu compte du résultat du bouclage des
comptes au 31.12.2018, de la moyenne des rentrées fiscales des cinq dernières années ainsi que des
éléments de la planification 2019-2023.**

210.4063.00 La loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJA ; RS 935.91) et ses ordonnances
d'application sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Considérant l'absence de nouvelle législation
cantonale d'application de la législation sur les jeux d'argent, la perception de la taxe cantonale sur les
jeux de loteries, de tombolas et de lotos n'est plus possible, de même que la perception des taxes
communales sur les tombolas et les lotos.

220 Service financier

220.3223.00 Adaptation de la charge de la dette. Afin d'être en mesure de financer nos investissements futurs, il est
indispensable de recourir à du financement externe. Pour plus de détails, voir le tableau de situation
des emprunts à moyen et long terme 2020.

230 Attributions fonds réserve et amortissements

230.3311.00 Depuis le bouclage 2007, nous procédons aux amortissements obligatoires (selon la loi sur la
230.3312.00 comptabilité des communes), selon la méthode linéaire sur les travaux (ouvrages de génie civil,
bâtiments, achats machines, mobilier et véhicules) finis ou acquis avant le 1^{er} janvier 2019 et ceux
probablement terminés au cours de l'année prochaine.

On note que préalablement, l'amortissement intervenait dès bouclage des décomptes, par
prélèvement direct aux fonds de réserve. Les amortissements concernant les investissements réalisés
avant 2007 n'apparaissent donc pas dans les comptes annuels.

Le détail des amortissements figure dans le tableau de prévision des amortissements 2020.

310 Espaces verts

310.3011.00 Effectif de 7.8 ETP (variation 2019/2020, +2.0 ETP). Engagement d'un paysagiste à 100% (transfert de
poste de Bâtiments à Espaces verts) pour l'entretien des espaces aux alentours des collèges et
engagement d'un stagiaire premier emploi à 100% pour la gestion des questions environnementales.

310.3012.00 Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de
vacances/récupération d'heures).

310.3063.00 Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de
représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les
membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef
de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances.

310.3091.00 Formation spécifique « métier » pour les collaborateurs du service Espaces verts (précédemment
comptabilisé dans le compte 310.3145.01).

310.3145.00 Versements anticipés au Syndicat des Améliorations Foncières CHF 12'000.-, participation à l'entretien
des plans de quartier selon conventions CHF 105'000.-. L'augmentation est due à l'achèvement de
nouveaux plans de quartier.

310.3189.05 Réserve pour études en lien avec la protection du climat et de la biodiversité.

310.4232.00	Avec le nouvel état du Syndicat AF, la Commune n'aura plus que trois parcelles agricoles en pré/champs (Châtaignier, Pré d'Ogue et La Cazon).
320	Forêts
320.3146.00	Le budget 2020 comprend des montants plus importants pour les plantations et soins aux plantations et jeunes peuplements. Il inclut également une participation estimée à CHF 4'000.- aux frais d'études du plan de gestion des forêts communales.
35	Bâtiments
....3133.00	Entretien courant du bâtiment, contrats d'entretien, produits d'entretien et de nettoyages, fournitures diverses.
....3141.xx	Budgets élaborés sur la base de devis.
....3902.00	Imprévus en cours d'année, interventions hors contrats d'entretien, réparations diverses, remplacements d'éléments défectueux ou hors service.
....4802.00	D'entente entre la Municipalité et la Commission des finances, et ceci dès le budget 2010, tous travaux de réparations/rénovations concernant les comptes3141.xx « Réparations programmées du bâtiment » d'un montant supérieur à CHF 50'000.- sont amortis par un prélèvement au fonds de réserve « entretien bâtiments et domaines ».
350.3011.00	Les charges salariales des bâtiments sont modifiées et adaptées en fonction de la nouvelle répartition des pourcentages dans les divers comptes 350.3901.00 par imputation au compte 350.4901.00, soit une augmentation de 2.560 ETP pour l'ensemble des bâtiments. Effectif de 22.620 ETP y compris deux apprentis agent d'exploitation et cinq surveillants de bain (variation 31.12.2019/2020, +2.560 ETP). Les justifications figurent sous 3500 - comptes communs.
350.3901.00	
350.4901.00	
3500	Comptes communs
350.3011.00	Création d'un poste de chef de service des bâtiments à 100% et d'un poste de secrétariat à 50%. Doublement d'un adjoint futur retraité sur une période de quelques mois et réévaluation du taux d'activité de deux Agex (+5%) et transfert d'un poste de Bâtiments à Espaces verts.
350.3063.00	Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances.
350.3080.00	Nettoyage des WC publics le week-end ainsi que les jours fériés (CHF 12'000.-) et remplacement de personnel en arrêt maladie-accident (CHF 28'000.-).
350.3115.00	Remplacement du bus Nissan Prima star acquis en 2005 par un véhicule électrique (CHF 70'000.-) <i>Dépense reportée du budget 2019 en raison de la non disponibilité du véhicule par le fournisseur.</i>
350.3189.05	Compte frais d'études « bâtiments » (prestations de services, honoraires relevés et études diverses). Etudes techniques, projets, appel d'offre, suivi technique pour l'assainissement des bâtiments de l'administration et du collège de Crétalaison (CHF 100'000.-). Honoraires pour la préparation de l'avant-projet d'implantation de la nouvelle cantine du Châtaignier (CHF 50'000.-). Réserve pour complément d'inventaire du patrimoine communal et de Praz-Prévôt (CHF 100'000.-).

3501 Bâtiment administratif de Crétaison

350.3141.01 Toitures : remplacement des VELUX des locataires dans les combles, adaptation des garnitures,
350.4802.00 rhabillages et peinture des encadrements (CHF 83'600.-) Assainissement des balcons-baignoires, dépose-repose des dalles ciment et remplacement de l'étanchéité défectueuse (CHF 25'000.-), rafraichissement de la peinture des murs (CHF 12'000.-). Suite à l'incendie, mise en conformité des cages d'escaliers aux directives AEAI, pose de Velux exutoires de fumées asservis avec bouton de commande, pose d'un faux-plafond et d'une isolation incombustible et aménagement de meubles incombustibles pour les locataires (cage d'escalier n°1 administration CHF 60'000.- et cage d'escalier n°2 médecins CHF 63'000.-).

Remarque : les travaux susmentionnés prévus au budget 2019 sont reportés en 2020 en raison de la pose de capteurs photovoltaïques fournis et entièrement financé par contracting solaire avec le SIREN. Le courant produit par les deux bâtiments (administration et collège) sera de 100'000 kW/h pour une autoconsommation annuelle de 45'000 kW/h et racheté à un prix inférieur au tarif SIL. Seule l'infrastructure pour l'installation solaire est à la charge de la Commune soit, l'échafaudage et la pose d'un système de sécurité permanent pour les interventions en toiture.

Aménagement d'un échafaudage pour la pose des capteurs photovoltaïques, de tours d'accès et d'un pont de couvreur (CHF 28'000.-). Pose d'un système de sécurité permanent adapté à l'intervention sur la toiture (CHF 24'000.-). Pose d'un canal pour le passage des câbles électriques, divers rhabillages (CHF 5'000.-). Façades : Première étape du remplacement des fenêtres bois-métal usagées, retouche peinture des encadrements (CHF 205'000.-). Remplacement des vitrages des fenêtres dans la verrière de cage d'escalier côté Gendarmerie (vitrages défectueux) (CHF 50'000.-). Bureaux : Remplacement des rideaux verticaux hors d'usage dans les salles des commissions (CHF 3'700.-). Réaménagement des bureaux des services techniques pour l'installation de postes de travail (CHF 50'000.-) - amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11).

3502 Collège de Crétaison

350.3141.02 Assainissement de la place d'agrément, remplacement des arbres dans les fosses béton de plantation,
350.4802.00 remplacement du revêtement bitumineux des allées, pose de bordurettes (CHF 75'000.-) (*report du budget 2019 suite à un remaniement du projet avec le Service des travaux et infrastructures*).

Remplacement des VELUX des locataires dans les combles, adaptation des garnitures, rhabillages et peinture des encadrements (CHF 36'600.-). Classes : Pose de réseau de câbles et raccords informatique (CHF 15'000.-) et du réseau d'antennes wifi (CHF 7'000.-), rhabillages divers (CHF 4'000.-). Cages d'escalier : Pose d'armoires incombustibles (CHF 3'200.-) - amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11).

3504 Collège du Mottier B

350.3141.04 Classes : Achat de mobilier scolaire adapté à l'âge des élèves (CHF 50'000.-) - amortissement par
350.4802.00 prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11).

3505 Complexe sportif du Mottier

350.3141.05 Aménagements extérieurs : Pose de trois tables avec bancs incorporés en chêne pour l'espace
350.4802.00 manifestation (CHF 7'000.-).

Piscine: Renouvellement de matériel pour les utilisateurs du bassin, ligne de flottaison, matériel divers (CHF 5'000.-). Aménagement d'armoires supplémentaires à grillage pour le rangement du matériel de piscine (CHF 6'000.-). Protection pour les lignes de flottaison (CHF 700.-). Dépose et remplacement des quatre plots de départ usés du bassin, type OSB14 (CHF 9'000.-). Salle de gymnastique : Remplacement du caisson de jeux, caisson de saut, mouton, minitramp usagé, selon exigences de sécurité (CHF 12'300.-). Rhabillage du carrelage dans le bassin, remplacement de carreaux, réfection des joints (CHF 10'000.-). Locaux : Pose d'un lave-linge avec un aqua stop pour les besoins des Agex (CHF 2'400.-). Fourniture de deux tables métal pour la cuisine (CHF 3'600.-) - amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11).

3509	Bâtiment locatif du Petit-Mont
350.3141.09	Installation d'un système de sécurité avec crochet d'ancrage pour l'accès en toiture (CHF 6'500.-) et traitement de charpente contre les insectes (CHF 3'700.-).
3510	Auberge communale
350.3141.10	Remplacement des joints d'armoires à température positive (CHF 2'500.-). Pose d'une surface de travail inox (plaquage usé) sur le meuble-office existant (CHF 3'300.-). WC hommes et femmes et couloir: Assainissement des murs pose d'un enduit, rafraîchissement des peintures (CHF 8'500.-). Remplacement des installations sanitaires usagées, WC, urinoirs et lavabos (CHF 6'500.-), remplacement du compresseur des frigos (CHF 15'000.-) et prises électriques complémentaires (CHF 5'000.-).
3511	Grande salle
350.3141.11 350.4802.00	Fourniture de l'agencement avec les appareils de cuisson (CHF 45'000.-), pose de lignes électriques, raccordement des appareils, asservissement de la hotte ventilation (CHF 5'000.-), raccordement gaz, pose d'une vanne (CHF 5'000.-). Traitement de la charpentes contre les insectes (tous les 10 ans) (CHF 3'700.-), mise en conformité du tableau électrique (CHF 6'000.-) et mise aux normes de la balustrade du balcon (CHF 14'000.-) - amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11).
3514	Bâtiment Service du feu
350.3141.14	Pose d'un lave-linge pour les besoins des Agex et Pompiers (CHF 2'400.-) et sécurisation des boulets de drainage côté entrée principale (CHF 4'000.-).
3515	Bâtiment commercial du Jorat
350.3141.15	Rafraîchissement de la peinture, pose d'un faux plafond acoustique incombustible dans la salle de l'Ecole de Musique (CHF 11'800.-).
3517	Maison de paroisse
350.3141.17 350.4802.00	Façades: Dépose et remplacement des menuiseries extérieures en fin de vie (CHF 30'000.-). Cuisine : Dépose et évacuation de l'agencement existant, percements divers (CHF 16'000.-). Remplacement du tableau électrique et tirage des nouvelle lignes électriques (CHF 19'000.-). Remplacement des conduites de chauffage CAD sous le bâtiment (CHF 10'000.-). Pose d'une ventilation avec sortie en toiture (CHF 3'000.-). Remplacement du boiler et raccordements (CHF 3'600.-). Aménagement du nouvel agencement (CHF 14'500.-). Fourniture des appareils; frigo, lave-vaisselle, plaques cuisson, fours à chaleur tournante (CHF 12'000.-). Création d'un caisson cache tuyau de ventilation dans l'armoire (CHF 1'500.-). Remplacement du carrelage (CHF 4'500.-). Pose et repose d'éléments de plafond (CHF 2'000.-). Rhabillage de la peinture des murs (CHF 2'000.-). Honoraire architecte (CHF 22'000.-). Frais secondaire, augmentation de la puissance électrique (CHF 9'000.-). Divers et imprévus (CHF 10'900.-) - amortissement par prélèvement au fonds réserve Entretien Bâtiments (9281.11).
3519	Cantine du Châtaignier
350.3141.19	Location d'une cantine provisoire de mai à octobre pour les utilisateurs (CHF 20'000.-). Achat d'une sonorisation portable pour le site et autres besoins (CHF 7'400.-).
3522	Anciens vestiaires du Châtaignier
350.3141.22	Mise en conformité de la chaufferie, création d'une conduite de ventilation pour le local selon directives AEAI (CHF 4'800.-), obturation des percements existants dans le hall, rhabillages (CHF 1'500.-).

3526	Collège des Martines
350.3141.26	Pose d'une horloge et de lignes électriques pour alimenter les gâches électriques des portes extérieures (CHF 2'800.-) et pose de serrures avec poignée anti-panique (CHF 3'900.-). Remplacement de cinq silencieux pour le monobloc de ventilation (CHF 7'800.-). Réparation, ponçage et imprégnation du parquet de la classe n° 5 (CHF 4'800.-).
3528	Complexe de Manlout
350.3141.28	Remplacement de cinq coupoles zénithales abîmées lors des travaux d'entretien (CHF 6'000.-). <i>Le remplacement des coupoles sera indemnisé à raison de 50% par l'assurance du paysagiste mis en cause pour les dégâts occasionnés lors des travaux de débroussaillage.</i> Assainissement de la sécurité des quatre grandes portes en bois, remplacement de barres palpeuses défectueuses, joints, câbles d'alimentation et adjonction de modules de panne dans l'automate (CHF 15'000.-).
3530	Vestiaires du Châtaignier
350.3141.30	Pose d'un compteur de chaleur ECS pour les capteurs solaires (CHF 3'700.-) et fourniture de deux poubelles requin inox 110 lt, avec cendrier et socle de lestage béton (CHF 4'900.-).
3532	Collège du Mottier C
350.3141.32	Remplacement des briques réfractaires dégradées dans la chaudière bois du CAD (CHF 13'000.-).
3534	Collège du Rionzi
350.3121.00	En l'absence d'historique sur une période annuelle complète, le budget a été estimé sur la base des données connues pour ce nouveau bâtiment.
410	Police des constructions
410.3185.00	Ce compte est destiné aux éventuels frais d'avocats/notaires/juristes dans le cadre de procédures contentieuses et/ou de demandes d'avis de droits.
420	Urbanisme et développement durable
420.3003.01	Il s'agit des indemnités versées aux membres des commissions permanentes du service (CUMEP, S2000W et CdS). La commission S2000W se réunit quatre à cinq fois/an. Il est prévu d'activer la CUMEP dans le sens de la S2000W en prévision de l'élaboration du SDDT. Pour cette raison, sept à huit séances seront probablement nécessaires.
420.3011.00	Effectif de 3.9 ETP, engagement d'un collaborateur pour la police des constructions (variation 31.12.2019/2020, +0.60 ETP).
420.3063.00	Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances.
420.3185.01	Concerne l'acquisition de diverses publications et abonnements en cours.
420.3189.01	Il s'agit des honoraires du bureau et de la CCL (secrétariat) selon arrêt CE 1982. Cela est très variable en fonction des années, de travaux géométriques, etc. Chaque année, ce montant est estimé par la CCL et non par la Commune. Le gros du travail est constitué par le secrétariat de la commission de classification, y compris les renseignements aux propriétaires, la coordination avec les travaux menés dans le périmètre du syndicat, la tenue à jour de la liste des propriétaires, l'établissement du dossier de liquidation de l'enquête sur le nouvel état et l'établissement du dossier de transfert de propriété - amortissement par prélèvement au fonds réserve générale (9282.10).
420.4801.00	

- 420.3189.02 Participation au SDNL y c. les études réalisées dans ce cadre. Ce compte est également tributaire du budget du SDNL. En 2020, cela concerne les études suivantes : Espace Blécherette (P.A.R.C.), le potentiel de report modal (Stratégie P+R) et la liaison nord-ouest étude d'opportunité, accessibilité multimodale entre le SDNL et le SDOL. L'influence de la Commune est limitée à ce niveau.
- 420.3189.04 Le montant est revu à la baisse en raison de la fin du mandat du Mont-Centre. Le SDDT est financé via préavis au Conseil et non par voie budgétaire. En 2020, les études prévues sont les suivantes : Inventaire du patrimoine communal, politique du logement, implantation et faisabilité Champs d'Aullie et Echelettes, directive d'intégration urbanistique, plan de mobilité de l'administration et organisation semaine de la mobilité, PACom Praz-Prévôt.
- 420.3666.00 Ce poste est nouveau. Il est destiné à subventionner les projets privés soutenus via le fonds prélevé sur la facture d'électricité. Pour la première année, le montant est estimé.
- 420.4342.05 Ce poste est nouveau. Il est destiné à recevoir le montant de la taxe prélevée sur la consommation d'électricité des particuliers. La taxe est de 0.7 cts/kWh.
- 430 Réseau routier**
- 430.3011.00 Effectif de 13.3 ETP (Variation 2019/2020, 0.0 ETP).
- 430.3012.00 Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de vacances/récupération d'heures).
- 430.3063.00 Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances.
- 430.3091.00 Formation spécifique « métier » pour les collaborateurs du service Tavaux et infrastructures et l'équipe Voirie (précédemment comptabilisé dans le compte 430.3142.63).
- 430.3114.00 Achat de diverses petites machines et outils (enfonce-pieux, citerne carburant) - amortissement par
430.4801.00 prélèvement au fonds réserve véhicules, machines et matériel (9281.10).
- 430.3115.00 Remplacement du tracteur New Holland par un porte-outils type Meilli 600 et remplacement du Fiat
430.4801.00 Ducato. Le remplacement d'une saleuse équipant un des deux camions privés est également prévu - amortissement par prélèvement au fonds réserve véhicules, machines et matériel (9281.10).
- 430.3137.02 Adaptation du budget en fonction de l'évolution des comptes de ces dernières années.
- 430.3142.60 Réserve pour divers aménagements ponctuels (les délais de réalisation de ces aménagements ne sont généralement pas compatibles avec l'établissement de préavis spécifiques. Le Municipalité sera très attentive quant au choix au niveau des priorités).
- 430.3142.62 Entretien habituel des abris tl.
- 430.3142.63 Des fournitures diverses supplémentaires sont nécessaires pour remettre en état les boxes de stockage situés derrière la halle de Manloud (travaux faits en interne). Un montant est également prévu pour le remplacement de poubelles publiques.
- 430.3142.64 Outre les frais d'entretien habituels du réseau routier, le budget tient compte de la taxation du domaine public communal (28 hectares CHF 105'000.-), soumis à la taxe annuelle d'utilisation du système d'évacuation des eaux claires (depuis 2019).
- 430.3189.05 Le budget prend en compte la part des études nécessaires à l'établissement des demandes de crédit de construction des aménagements routiers prévus dans le plan d'investissements.
- 431.3143.00 Outre les frais d'entretien courant, le budget tient compte de l'augmentation du nombre de points lumineux dans la zone d'activité En Budron et d'une campagne de contrôle de stabilité des mâts d'éclairage.

440 Place de sports - cimetière

- 440.3141.60 En plus de l'entretien courant des terrains naturels sur le site du Châtaignier, un montant de CHF 20'000.- est prévu pour l'entretien des nouveaux terrains synthétiques. Les installations de tir (Polytronic) nécessitent un investissement estimé à CHF 15'000.-.
- 440.3145.03 En plus de l'entretien courant du cimetière, une désaffectation partielle du cimetière est prévue (CHF 10'000.-).
- 440.3189.05 Réserve pour expertise de la conformité des places de jeux.

450 Ordures - déchets

- 450.3011.00 Effectif de 2.056 ETP y compris deux surveillants auxiliaires (Variation 31.12.2019/2020, +0.0 ETP).
- 450.3012.00 Réserve pour engagement temporaire durant la période estivale (nombreuses absences pour cause de vacances/récupération d'heures).
- 450.3091.00 Formation spécifique « métier » pour les collaborateurs de l'équipe Déchèterie (précédemment comptabilisé dans le compte 450.3188.07).
- 450.3141.61 Achat de petit matériel, divers entretien et réparation des Molok.
- 450.3188.07 Ce montant tient compte de l'augmentation prévisible de la population, de la baisse probable des coûts liés aux collectes au porte-à-porte avec un nouvel appel d'offres qui aura lieu début 2020, et des nouvelles prestations en discussion pour 2020 :
- Passage à une collecte bimensuelle pour le papier/carton dès juillet 2020 (+ CHF 20'000.-/an)
 - Introduction d'une collecte mensuelle pour le verre dès juillet 2020 (+ CHF 20'000.-/an).
- 450.4342.04 Les taxes forfaitaires "Individuelle" (CHF 95.-) et "Entreprise" (CHF 190.-) restent inchangées en 2020. L'augmentation prévisible du nombre d'habitants est prise en compte.
- 450.4811.00 Le compte général 450 prévoit des prestations supplémentaires offertes à la population à partir de juillet 2020 (cf 450.3188.00). **L'augmentation théoriquement nécessaire de la taxe forfaitaire peut encore, pour 2020, être compensée par un prélèvement sur le fonds de réserve "9280.04 - Ordures-déchets" (état au 31.12.2018 : CHF 320'548.89). Un prélèvement de CHF 117'220.-, selon budget 2019 est déjà prévu sur cette réserve.**

460 Egouts - épuration

- 460.3144.01 Réserve pour divers aménagements ponctuels (les délais de réalisation de ces aménagements ne sont généralement pas compatibles avec l'établissement de préavis spécifiques. Le Municipalité sera très attentive quant au choix au niveau des priorités). Maintien de l'effort fait sur les contrôles des parcelles privées suite à l'engagement d'un collaborateur dédié au Service des travaux et infrastructures .
- 460.3187.01 Emolument pour perception de la taxe annuelle d'épuration dès le 1^{er} janvier 2020 par les Services Industriels de Lausanne (facturation par le système des acomptes mensuels).
- 460.3189.05 Le budget prend en compte la part des études nécessaires à l'établissement des demandes de crédit de construction de collecteurs prévus dans le plan d'investissements.
- 460.3526.00 Dès le 1^{er} janvier 2016, la Ville de Lausanne a confié l'exploitation et la rénovation (STEPact) de la STEP de Vidy à la société EPURA SA. La Commission intercommunale (CISTEP) examine le budget et les comptes. C'est cependant aux conseils communaux des communes signataires de la convention qu'il appartient d'adopter le budget et les comptes (majorité des 16 conseils communaux requise). La répartition intercommunale des charges s'effectue sur la base des quantités d'eau potable distribuées dans chaque commune. Ce montant est basé sur les consommations 2018. Le budget de la STEP, approuvé par la CISTEP dans sa séance d'octobre 2019, figure en annexe au présent fascicule et prévoit une participation de notre Commune de CHF 814'100.-.

Le montant porté au budget communal est de CHF 830'000.- (soit une majoration d'environ 2%), dès lors que la consommation d'eau intervenant dans le calcul du bouclage 2019 est susceptible d'être sensiblement supérieure à la consommation 2018 en raison de l'accroissement de la population et de la canicule de l'été 2019. Le budget de la STEP prend en compte les surfaces imputables (parcelles non contrôlées en séparatif, telles que prévu dans la nouvelle convention CISTEP (préavis 10/2018).

Le Conseil communal est donc invité à adopter le budget de la STEP en approuvant le montant de la part à charge de notre commune.

L'évolution du budget tient compte des paramètres suivants : L'introduction, au 1^{er} janvier 2016, d'une taxe fédérale destinée à financer le traitement des micropolluants. L'avancement du projet et des travaux STEPact. La redevance annuelle liée au DDP accordé à EPURA SA.

460.4342.00 Le budget tient compte de la taxation des bâtiments communaux, soumis à la taxe annuelle de traitement pour les eaux usées à partir de 2019.

460.4342.03 Le budget tient compte de la taxation, à partir de 2019, du domaine public communal, soumis à la taxe annuelle d'utilisation du système d'évacuation des eaux claires, ainsi que de la taxation des bâtiments communaux, soumis aux taxes annuelles d'utilisation du système d'évacuation pour les eaux claires et les eaux usées.

460.4341.00 La Municipalité fixe le montant des taxes en regard du plan d'investissement relatif à l'entretien et à la construction des ouvrages d'évacuation des eaux et des coûts d'exploitation et d'entretien des ouvrages d'assainissement (STEP et ouvrages annexes) des eaux.
460.4342.00
460.4342.03

Pour l'année 2020, la Municipalité a donc décidé de reconduire le taux des taxes 2019 ci-dessous :

460.4341.00 Taxes de raccordement (art. 43 et 44 du règlement)

eaux claires: CHF 12.-/m² étanche (inchangé)

eaux usées: CHF 10.-/m² de plancher (inchangé)

460.4342.00 Taxes annuelles de traitement (art. 46 et 47 du règlement)

eaux claires: CHF 0.00/m² étanche (inchangé)

eaux usées: CHF 1.50/m³ d'eau potable consommée (inchangé)

460.4342.03 Taxes annuelles d'utilisation (art. 45 du règlement)

eaux claires: CHF 0.35/m² étanche (inchangé)

eaux usées: CHF 0.35/m³ d'eau potable consommée (inchangé)

510/520 Enseignement primaire et secondaire

Le calcul pour l'année civile 2020 est fait avec 820 élèves de 1P à 8P et 270 élèves de 9S à 11S.

510.3011.00 Effectif pour les devoirs surveillés de 0.240 ETP (Variation 2019/2020, 0.0 ETP).

520.3011.00

510.3662.00 Grâce aux mesures adoptées en 2017, la participation financière à l'acquisition d'un abonnement Mobilis pour les écoliers de 5P à 11S et la restriction de l'accès aux bus scolaires aux enfants dont l'arrêt de bus le plus proche se situe au-delà de 699 mètres du collège, le dispositif de transport scolaire a pu absorber l'évolution démographique de la commune et l'augmentation constante du nombre d'élèves sans mobiliser un bus supplémentaire ou un bus plus grand. Aujourd'hui, la situation arrive à un point critique. Les statistiques prévoient 9'500 habitants à la fin de l'année 2020 impliquant de nouveaux écoliers dont une partie sollicitera le transport scolaire. Le dispositif actuel, avec cinq bus, pourrait arriver à saturation en 2019. Il faudrait alors augmenter la capacité des bus. Le budget présenté prend en compte cette possible augmentation de la capacité des bus dévisée à CHF 30'000.- par CarPostal pour l'année 2020. Toutefois, cette rubrique est en légère diminution. Lors de l'élaboration du budget 2019, l'estimation de CarPostal prenait en compte des négociations salariales dont l'augmentation n'a finalement pas eu lieu ainsi que des transports supplémentaires liés à la fermeture prolongée de la piscine du Mottier.

520.3662.01 Le modèle adopté en juin 2017 pour le transport scolaire implique le transfert de certains élèves du dispositif de bus scolaires sur les bus tl. Ce transfert est accompagné par la Commune au moyen du subventionnement de la moitié du prix d'un abonnement annuel tl pour les zones concernées. Cette subvention est de CHF 234.- par abonnement en 2020. Le budget est calculé pour un soutien à 240 enfants.

510.3663.02 Un récent arrêt du Tribunal fédéral empêche de faire participer les parents aux coûts des camps et
520.3663.02 courses d'école, à l'exception de montants minimes pour les frais de repas. La Municipalité a décidé d'assumer ces frais supplémentaires afin de maintenir les programmes de camps et courses d'école existants.

550 Médiathèque scolaire et communale

550.3011.00 Effectif de 1.850 ETP (Variation 2019/2020, 0.0 ETP).

570 Réfectoire scolaire

570.3011.00 Effectif de 0.815 ETP (Variation 2019/2020, 0.0 ETP). On constate qu'il n'y a pas de changement d'ETP entre 2019 et 2020 mais que le montant du budget est en diminution en 2020. Cette situation est liée au fait que les ETP sont pris en compte au 31.12 de l'année. Durant l'année 2019, il y avait 4 auxiliaires au réfectoire jusqu'en juillet 2019. A partir de la rentrée 2019-2020 (en juillet 2019), une auxiliaire a quitté sa fonction et elle n'a pas été remplacée. Ainsi, au 31.12.2019, il y avait 3 auxiliaires au réfectoire et ce sera également le cas durant l'année 2020.

570.3189.00 Le contrat avec l'entreprise Novae, prestataire pour la confection des repas pour le réfectoire, prévoit de facturer le repas à CHF 9.-. Le budget est calculé sur un nombre moyen de 75 repas/jour multiplié par le coût du repas (CHF 9.-) et multiplié par le nombre de jours/année scolaire (137). Ce montant comprend également le repas des surveillantes qui ne sont pas refacturés.

580 Temple et cultes

580.3011.00 Effectif de 0.30 ETP (Variation 2019/2020, 0.0 ETP).

580.3011.01 Effectif de 0.15 ETP (Variation 2019/2020, 0.0 ETP).

610 Police administrative et Police cantonale

610.3011.00 Effectif de 3.6 ETP + 1.540 ETP pour quatre patrouilleurs et une mycologue à l'heure (Variation 31.12.2019/2020, 0.0 ETP).

610.3063.00 Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances.

610.3143.02 Entretien de marquage CHF 55'000.-, pose de signalisation verticale CHF 50'000.-, renouvellement signalétique PALM jalonnement itinéraires cyclables CHF 10'000.- (dépendant du canton, pas installé en 2019), rajout de deux caméras carrefour d'Etavez pour la gestion des feux CHF 18'000.-, achat d'un nouveau panneau d'affichage (pilier public) pour le chemin de Maillefer CHF 9'000.-, changement de la borne escamotable au chemin du Grand-Pré CHF 18'000.-.

620 Service communal de la population

620.3011.00 Effectif de 3.6 EPT (Variation 2019/2020, +0.2 ETP), renforcement du taux d'activité d'une collaboratrice en lien avec l'augmentation de la population.

620.3063.00 Chaque service de l'administration communale dispose d'un budget identique destiné aux frais de représentation. Par frais de représentation, il faut entendre les frais de repas et/ou de boissons, que les membres de l'administration engagent dans l'exercice de leur fonction. Ce budget est géré par le chef de service et le remboursement s'effectue sur la base des justificatifs présentés au Service des finances.

- 620.3069.00 En 2020, le Service communal de la population aura le plaisir d'accueillir l'association Agglo Lausanne (groupement des contrôles des habitants de la région lausannoise) pour son assemblée générale annuelle. Selon la coutume, la commune hôte prend en charge les frais de repas.
- 650 Défense incendie**
- 650.3521.00 Le budget du SDIS La Mèbre figure en annexe au présent fascicule et la part à charge de notre Commune découle de ce budget, approuvé par la Commission consultative du feu.
- Le Conseil communal est donc invité à adopter le budget du SDIS La Mèbre en approuvant le montant de la part à charge de notre commune.**
- 710 Service administratif**
- 710.3170.03 En raison de la fermeture de la cantine du Châtaignier, la sortie des aînés aura à nouveau lieu sur le Léman en 2020, alors que celle-ci a lieu normalement une année sur deux. Le budget pour la sortie sur le Léman est plus important que pour le repas à la cantine du Châtaignier.
- 710.3525.02 Ce poste concerne le subventionnement aux parents de la Commune du Mont-sur-Lausanne qui placent leurs enfants aussi bien dans une garderie publique (EFAJE) que privée. Le nouveau modèle de subventionnement octroyé aux familles plaçant leurs enfants dans des institutions privées pour le préscolaire est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Comme annoncé au Conseil communal lors de l'adoption du préavis et selon les projections, ce nouveau modèle coûtera moins cher que le modèle précédent. Toutefois, en 2019, la Municipalité a permis aux familles dont les enfants sont inscrits sous le régime de l'ancien modèle de rester dans ce modèle jusqu'au 30 juin 2019. Les familles ont donc pu choisir de bénéficier d'un meilleur soutien grâce au nouveau modèle (pour les familles les moins aisées) ou de bénéficier d'un meilleur soutien en restant dans l'ancien modèle (pour les familles les plus aisées). Il était donc prévu que les six premiers mois de l'année 2019 seraient plus coûteux que les six premiers mois 2018. En 2020, toutes les familles seront soutenues sur la base du nouveau modèle et le coût global devrait, d'après les projections, être moins élevé tout en assurant un meilleur soutien qu'auparavant aux familles les plus précaires.
- Par ailleurs, en lien avec l'évolution démographique de la Commune, le nombre d'heures consommées devrait être plus élevé en 2020 qu'en 2019. Pourtant, avec le nouveau système de subventionnement, cette rubrique du budget réalise une économie par rapport à 2019. Le montant total se répartit de la manière suivante :
- CHF 479'000.- pour les parents plaçant leurs enfants dans une garderie publique (réseau EFAJE)
 - CHF 562'000.- pour les parents plaçant leurs enfants dans une garderie privée.
- 710.3525.04 La charge de l'accueil parascolaire représente CHF 970'000.-, à cela s'ajoute, selon préavis 13/2018, un montant de CHF 120'000.- pour le remboursement des coûts de constructions provisoires en éléments modulaires des UAPE Grand-Mont et de la Clochette.
- 710.3655.01 Quartiers solidaires est un projet qui cherche à créer, à renouer, à développer et à entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés. Il s'agit d'encourager les habitants à influencer sur leur propre environnement en valorisant les projets participatifs. Selon la planification, le budget 2020 de ce projet est de CHF 82'616.-.
- 710.3655.02 Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), participation de CHF 5.- par habitant (estimation au 31.12.19 : 9'050 hab.).
- 730 Santé publique**
- 730.3654.01 La contribution pour l'aide et les soins à domicile (AVASAD) est estimée à CHF 97.- par habitant, mais tenant compte de la convention signée en septembre 2018 entre les Associations représentatives des communes et le Conseil d'Etat, le transfert complet du financement public de l'AVASAD au Canton sera effectif dès le 1^{er} janvier 2020.